

Les

IMMENSES

lancent

le **DÉBAT**

Syndicat des immenses



IMMENSES LE DÉBAT

2021

LE DÉBAT

LAUCÉUR



syndicat des immenses



Les immenses lancent le débat a été composé en guise de préambule de l'Université d'été des immenses du 22 octobre 2021.

Il fera intégralement partie du livre *Politique et immensité* qui sortira aux éditions Maelström et qui relatera l'ensemble de l'aventure de la première Université d'été des immenses.

www.syndicatdesimmenses.be
syndicatdesimmenses@gmail.com

23 septembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

AVIS TERMINOLOGIQUE	8
CONVENTIONS	9
INTRODUCTION	11
THÈME 1	
Objectif « Zéro déchet humain » ou Contre l'économie du gaspillage (humain)	14
1.1. POURQUOI LE MOUVEMENT PRO-CLIMAT S'ARRÊTE-T-IL AUX OURS BLANCS ET AUX PANDAS ?	17
1.2. POURQUOI LE MOUVEMENT PRO-CLIMAT DOIT-IL INCLURE LES IMMENSES ?	22
1.2.1. LE CŒUR DE LA CONVERGENCE : LE RESPECT	22
1.2.2. DÉCLINAISONS DE LA CONVERGENCE	23
1.2.2.1. DES SOLUTIONS DURABLES	23
1.2.2.2. (RE)QUALIFICATION DES FAITS	25
1.2.2.3. SLOGANS IDENTIQUES OU BIJECTIFS	26
1.2.2.4. OBJECTIF : ZÉRO	28
1.2.2.5. UNE SEULE SOLUTION, LA RÉVOLUTION (DES PRATIQUES ET DES MENTALITÉS)	28
1.2.2.6. DES DÉBUTS DE CONVERGENCE	29
1.3. ZÉRO DÉCHET (HUMAIN)	30

THÈME 2

Pour dire l'immensité, des mots manquent et d'autres sont à bannir ou Pour un thésaurus de l'immensité	32
2.1. LES 4 ACRONYMES DU SYNDICAT DES IMMENSES	35
2.2. DES MOTS À BANNIR	37
2.2.1. MOTS INCORRECTS	37
2.2.2. MOTS STIGMATISANTS	37
2.2.3. MOTS MALHONNÊTES	38
2.3. DES MOTS NOUVEAUX	38

THÈME 3

La vie rendue invivable ou Contre la nécropolitique à l'œuvre dans les politiques sociales	50
3.1. MISE EN OREILLE	52
3.2. MISE EN CONCEPT	55
3.3. LOGIQUE DE LA NÉCROPOLITIQUE	56

3.4. LES VOIES DE LA MALTRAITANCE NÉCROPOLITIQUE SONT NOMBREUSES	58
3.4.1. POURRISEMENT DE PRINCIPE	58
3.4.2. HUMILIANTE DEMANDE	59
3.4.3. LÉGITIMITÉ INCERTAINE	59
3.4.4. ENGRENAGE DE L'AIDE	60
3.4.5. MULTIPLICATION DES CONTRÔLES	61
3.4.6. SUSPICION DE FRAUDE DOUBLEMENT INÉQUITABLE	62
3.4.7. DISCRIMINATIONS À LA CHAÎNE	63
3.4.8. OPACITÉ INSTITUTIONNELLE	64
3.4.9. PRÉJUDICE PSYCHIQUE NÉGLIGÉ : MÉSESTIME ET DÉFAITISME	68
3.4.10. « MISE SOUS ADMINISTRATION » DE FAIT	69
3.5. COMMENT NEUTRALISER LA NÉCROPOLITIQUE ?	70
3.5.1. GLOBALISER	70
3.5.2. HORIZONTALISER	71
3.5.3. DÉPERSONNALISER	72
3.5.4. RÉCRIMINER (ENSEMBLE)	72
3.5.5. CHÂTIER (SON LANGAGE)	73
3.5.6. PAYER, ÉCHANGER, TROQUER (OU NON)	73

THÈME 4

Fêter la Saint-Covid le 13 mars ? ou Le coronavirus a exacerbé les inégalités et sorti des personnes de la rue	76
4.1. LES IMMENSES CONFIRMENT LA RÈGLE	80
4.1.1. RAPPEL RÉJOUISSANT DES FONDAMENTAUX	80
4.1.1.1. UN BRICOLAGE STRUCTUREL CRIANT	80
4.1.1.2. UN ÉTAT À REPARAMÉTRER IMPÉRATIVEMENT	81
4.1.1.3. UNE SOLIDARITÉ ÉMOTIONNELLE	82
4.1.2. IMMENSITÉ DRAMATIQUEMENT INTENSIFIÉE	83
4.2. LES IMMENSES FONT EXCEPTION	84
4.2.1. LES QUATRE MIRACLES DE SAINT-COVID	85
4.2.1.1. L'ARGENT EST LÀ	88
4.2.1.2. L'HÉBERGEMENT (ET, DERRIÈRE, LE LOGEMENT) EST LÀ	89
4.2.1.3. LE MORATOIRE EST LÀ	90
4.2.1.4. LA SOLUTION EST LÀ	92
4.2.2. PIRE QUE L'OUBLI : LE DÉNI D'EXISTENCE	94
4.2.2.1. LE CONFINEMENT	94
4.2.2.2. LE COUVRE-FEU	94
4.3. UNHAPPY END : LE VER DE LA DEMI-MESURE EST DANS LE FRUIT DE LA LOUABLE INTENTION	97
4.3.1. PAR-DELÀ LE POSITIF ET LE NÉGATIF : LE CAS DE L'« ATTESTATION DE NON-HÉBERGEMENT »	97
4.3.2. LES IMMENSES SONT (IN)ESSENTIELS	98
4.3.3. SAINTE-COVIDIE	98
ANNEXE : LES 38 PREMIÈRES REVENDICATIONS DU SYNDICAT DES IMMENSES	100
CRÉDITS	104

AVIS TERMINOLOGIQUE

immense

C'est l'acronyme de Individu dans une Merde Matérielle Enorme mais Non Sans Exigences.

C'est une dénomination non réductrice et, en plus, ni stigmatisante (contrairement à sans-abris, sans-papiers, SDF, précaires, mal-logés ou habitants de la rue), ni amoindrissante (contrairement à petites gens, gens modestes, gens de peu, gens dans le besoin, nécessiteux, indigents, misérables, etc.).

immensité

C'est l'acronyme de Immersion dans une Merde Matérielle Enorme, non Sans Impact sur la Trajectoire de l'Émancipation.

C'est le biotope des immenses.

escapé•e

C'est l'acronyme de Enclos-e dans le Système mais Capable Aisément et Périodiquement de s'en Echapper.

C'est la dénomination des personnes non-immenses.

CONVENTIONS

Les astérisques (*) renvoient à des mots inventés par le Syndicat des immenses (voir 2.3. infra).

Quand le texte s'y prête, il est rehaussé par un des 59 premiers slogans numérotés du Syndicat, dans un cadre vert.



Le désaccord d'un membre ou sympathisant du Syndicat sur un passage du texte prend place dans un cadre mauve.



INTRODUCTION

Faire entendre la voix des immenses est dans l'ADN du Syndicat des immenses. Ou plutôt « les voix », car elles n'ont aucune raison de converger davantage que celles d'autres segments de la population.

La voix des inaudibles ? C'est aussi, pour l'écrasante majorité des gens, la voix des invisibles, des inimaginables, voire – on le verra – des inexistantes.

**L'invisibilité des immenses a une limite :
personne ne peut se cacher
derrière son ombre.**

49

Il s'agit surtout de donner de la voix où ça fait mal, de mettre la société face à ses (non-)choix, à ce qu'elle préfère ne pas entendre. Comme le retour du couteau à l'expéditeur de la plaie.

Faire parler les immenses est dans l'air du temps, au point de figurer parfois au nombre des conditions pour l'obtention de subsides. Écouter est une autre aventure.

Convaincre que la parole a bien été entendue est aussi une autre aventure :

On passe des mois à débattre, sans résultat.

Les combats se font quand tout a déjà été décidé. Ça reste consultatif.

*On est toujours invité comme spectateur (fût-ce de soi-même),
c'est tellement encadré, ça ne permet pas aux immenses de faire la différence.*

*C'est humiliant. On va nous faire
parler mais c'est plutôt pour nous
instrumentaliser. Je ne crois pas à tout ça.
On n'a pas d'autre choix mais c'est une
illusion, soi-disant un truc pour faire
parler les immenses.*

Blablabla, blablabla, blablabla...

**Certains immenses sont revenus de tout,
mais tous restent remontés contre les
paroles creuses, les théories fumeuses
et les promesses vaines !**

28

La participation est à la mode. En faire quelque chose d'impactant est une toute autre aventure.

Les immenses ouvrent le débat est la première partie de cette aventure. La deuxième sera l'Université d'été des immenses du 22 octobre 2021 à la VUB.

Les immenses ouvrent le débat veut rassembler, organiser et déplier tout ce qui s'est dit, d'une manière ou d'une autre, autour des 4 thèmes retenus pour l'Université d'été des immenses au cours d'innombrables discussions préparatoires, un travail de synthèse réalisé par Laurent d'Ursel, secrétaire du Syndicat des immenses, dans un exercice d'intercession.

La plupart de ces discussions se sont tenues pendant les réunions hebdomadaires du Syndicat, mais d'autres ont eu lieu en dehors et indépendamment du Syndicat.

Y ont contribué, assidûment ou sporadiquement, de manière marginale ou décisive, Abdelkader Alem, Mohamed Abi, Bassel Ali, Kenza Amara Hammou, Abdelkader Amoura, Merwan Belarbi, Raouf Ben Ammar, Ahmed Ben H'Midou, Dumitru Bobu, Jacky Bols, Jonathan Carrier, Ahmed Chelbi, Pol-Georges Collet, Oumou Conte, Didier Declaye, Miguel De Coninck, Mieke Digeon, Antonio Dona Rodriguez, Stéphane Duval, Laura Eeckhoud, Maria Elarchi, Barbara Frère, Marilou Galichet, Carmelina Galuzzo, Hassan Ghanoun, Mireille Hanchar, Sébastien Huynen, Frank Laeremans, Judikaël Laga, Nazah Lyagoubi, Ann-Jo Neiryndck, Erica Nellestein, Ramzi Remadai, Violetta Rincon, Daniel Rivet, Nail Sumbul, Mohammed Tabib, Matthias Tomaszewski, Jocelyne Talon, Isabelle Thomas, Benoît Tielemans, David Trembla, Martin Tshibayi, Larisa Uteshera, Yves Vosté, Ayoub X, Cédric X, Chaimae X, Ibrahim X, Lieven X, Moktari X, Najat X, Richard Y. Teupdjieu, et quelques autres.

À six reprises, la première version du texte a été soumise au Syndicat, afin d'être enrichi, nuancé, sinon corrigé. Et souvent, des membres ou sympathisants du Syndicat, à titre individuel, ont fait part de leur désaccord sur un mot, une phrase, une idée ou un argument. Ces désaccords figurent dans des cadres mauves et ils font partie intégrante du texte.

THÈME 1

**Objectif « Zéro
déchet humain »**

ou

**Contre l'économie
du gaspillage
(humain)**



Les discours d'individualisation des risques, des mérites et des fragilités ne tiennent plus. Les besoins de mutualiser les solidarités et les soins de soi, des autres, de la planète, tombent sous le sens de leurs manques et de leurs absences.

Jacinthe Mazzocchetti,
anthropologue,
juillet 2020

Ce qui était terrible là-bas, c'est que nous étions des déchets. Il n'y a pas d'autre mot. Je n'existais plus. J'étais une loque. Une lavette. Un demi-cadavre.

Henri Kichka,
rescapé d'Auschwitz,
janvier 2020

J'aimerais que la cause des migrants passe avant celle des animaux.

Bernard Kouchner, politicien,
janvier 2020

C'est une crise des droits humains, de la justice et de la volonté politique. Les systèmes d'oppression coloniaux, racistes et patriarcaux l'ont créée et alimentée. Nous devons les démanteler. Nos dirigeants politiques ne peuvent plus fuir leurs responsabilités.

Tribune cosignée par
Greta Thunberg, militante,
décembre 2019

C'est d'âme qu'il faut changer, non de climat.

Sénèque, philosophe,
mort le 12 avril 65

Ce salopard de Kouchner est à la base des guerres préventives qui sont la cause principale de la migration. Insupportable qu'il figure dans une publication du Syndicat des immenses !

Raouf

1.1. POURQUOI LE MOUVEMENT PRO-CLIMAT S'ARRÊTE-T-IL AUX OURS BLANCS ET AUX PANDAS ?

Ici, on ne parle pas des conséquences sociales imputables aux dérèglements climatiques, comme les récentes inondations en Belgique, ou comme les réfugiés climatiques qui ne vont pas tarder à débouler en masse en Europe. Chaque crise, et celle-ci ne fait pas exception, fait tomber des personnes dans l'immensité et aggrave les inégalités entre les immenses et les escapés.

Ici, on ne parle pas des effets contrastés sur les immenses et les escapés des mesures prises pour tempérer, freiner ou modérer les dérèglements climatiques. Pour se limiter à deux exemples, l'isolation thermique des habitations et le passage à une voiture électrique ne sont pas possibles pour toutes les bourses.

Ici, enfin, on ne parle pas du fait que, toutes choses égales par ailleurs, certains immenses sont davantage amenés à gaspiller que les escapés¹ et dans l'incapacité matérielle de trier ou recycler.

Ici, on parle de la convergence, divergence ou concurrence entre lutte pour le climat et lutte par et pour les immenses.

Ici, on constate et dénonce que l'immensité soit dans l'angle mort de la lutte en faveur du climat.

Ici, on veut déployer ce que la philosophe Élisabeth de Fontenay a dit en une phrase : « C'est d'un seul et même geste sans cesse réitéré, qu'on a séparé les hommes des animaux et qu'on a relégué des catégories d'hommes. »², en écho à celle de Léonard de Vinci : « Le jour viendra où les personnes comme moi regarderont le meurtre des animaux comme ils regardent le meurtre des êtres humains. »

1. Faute de pouvoir les laver, on jette les vêtements une fois sales. On consomme pour se chauffer plus de gaz que si l'on avait les moyens de louer un appartement correctement isolé. Sans frigo, on ne peut garder ses surplus alimentaires. Etc.

2. *Gaspard de la nuit*, Stock, 2018, p.100.

Le juste combat en faveur du climat ne peut plus ignorer l'« obsolescence programmée » des immenses (dont l'espérance de vie est significativement basse). Une vie humaine brisée, disloquée, minimalisée est une vie irréversiblement brisée, disloquée, minimalisée, un gâchis énorme et définitif, une destruction de possibles, de potentialités, de puissances. De joies, de créations, de vies. De liens, de plaisirs, de rêves.

Les immenses ne sont pas des objets ! Même entre guillemets, parler de leur « obsolescence programmée » est d'un cynisme crasse.
Raouf

PAS DE PLANÈTE B ? PAS DE VIE B NON PLUS !

D'où la question : pourquoi le mouvement pro-climat s'arrête-t-il aux ours blancs et aux pandas et pourquoi n'inclut-il pas les humains en situation de détresse, comme les immenses ?

Autrement dit : pourquoi la solidarité envers les ours blancs et les pandas semble l'emporter sur la solidarité envers les immenses ?

Encore autrement dit : pourquoi penser les dérèglements climatiques indépendamment des dérèglements du survivre-ensemble dont les immenses sont un des symboles ?

Une première réponse évidente : contrairement aux immenses, les pandas et les ours blancs n'ont pas de personnalité juridique... pour l'instant du moins.

Dès 1990, le philosophe Michel Serres dans *Le Contrat naturel* explorait le concept de « nature comme sujet de droit ». En Nouvelle-Zélande, les Maoris ont obtenu en 2017 la personnalité juridique pour le mont Taranaki. Depuis 2020, l'écologiste Julien Bayou plaide en faveur d'une personnalité juridique pour la Seine, à l'instar, par exemple, du Gange en Inde, ou même du riz sauvage du Minnesota. Sans parler des Pays-Bas où, suite aux législatives du 17 mars 2021, le PvdD, le parti des animaux, a obtenu 5 sièges.³

3. Il existe aujourd'hui, en Europe, des partis animalistes en Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Suède, à Chypre, aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni.

La personnalité juridique pour les ours blancs et les pandas n'est donc plus qu'une question de temps. Mais, les immenses peuvent malheureusement en témoigner : cela pourrait s'avérer une disposition efficace, mais elle n'est, en elle-même, certainement pas suffisante.

Cinq autres hypothèses peuvent être avancées pour expliquer l'omission (ou l'oubli) des immenses par les militants pro-climat.

HYPOTHÈSE 1. Parce que la dignité des ours blancs et des pandas ne fait pas question

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits », décrète en son article premier la Déclaration universelle des droits de l'homme. S'il est nécessaire de le préciser, c'est que la question s'est posée aux yeux de certains.

Potentiellement (ou intrinsèquement) mauvais, l'homme pourrait, fût-ce par moment, déchoir au point d'être jugé indigne de son humanité.

Rien de tel pour les ours blancs et les pandas.

Mais l'article premier est là pour mettre en garde : il ne peut être question (d'attribution) de « degrés de dignité ». Et l'on sait que rien n'est plus – catastrophiquement – spontané que d'hierarchiser les êtres humains, ou, ce qui revient in fine au même, de les catégoriser puis d'attribuer des droits spécifiques à chaque catégorie, créant de facto des passe-droits et des privilèges. Les immenses en font l'expérience quotidienne, selon qu'ils sont enfant, homme ou femme à la rue, belge, européen ou non, en situation régulière ou non, (trans)migrant, demandeur d'asile ou réfugié, etc.

HYPOTHÈSE 2. Parce que la question de la part de responsabilité des ours blancs et des pandas dans la menace pesant sur eux ne se pose pas

L'énorme et magnifique vague de solidarité citoyenne envers les réfugiés en 2015 a été très mal vécue par beaucoup de personnes sans chez-soi de longue date, belges ou européennes, et, dans une moindre mesure, par des personnes sans-papiers établies de longue date, souvent dans des conditions matérielles déplorables, sur le territoire national : « Et pourquoi personne pour nous ? »⁴

4. Lire à ce sujet Laurent d'Ursel, « Réfugiés, SDF : même combat ? Comment rendre les SDF plus sexy ? » in *DoucheFLUX Magazine*, n°14, hiver 2015-2016, pp. 4-5 : www.doucheflux.be/wp-content/uploads/2018/10/douchefluxmag_14.pdf.

« Les SDF, ils ont eu leur chance... » est la réponse la plus courante, encore que rarement claironnée car elle est au moins discutable dans les faits et contestable dans ses conséquences implicites. Mais cette réponse a le mérite de rappeler que rien n'est plus – malheureusement – spontané que d'indexer l'aide à laquelle quelqu'un peut prétendre à sa part présumée de responsabilité dans son besoin d'aide.

Rien de tel pour les ours blancs et les pandas.⁵

HYPOTHÈSE 3. Parce que les ours blancs et les pandas sont mignons

Seuls les enfants sont unanimement considérés mignons, et donc attendrissants, provoquant chez chacun compassion et sympathie, d'autant que la fragilité leur est inhérente.

Rien de tel chez les adultes, et surtout chez ceux que l'immensité a marqués dans le corps et/ou l'esprit.

Moduler son soutien à quelqu'un selon qu'il est plus ou moins mignon n'est pas imaginable et d'ailleurs revendiqué par personne, mais il faut oser adresser le problème, car il est démontré que, tout menacés d'extinction soient-ils, les animaux moches et a fortiori rebutants n'ont jamais fait descendre les plus radicaux militants pro-climat dans la rue.⁶

HYPOTHÈSE 4. Parce que les ours blancs et les pandas sont sans défense

« On n'a jamais vu un arbre participer à une marche pour le climat ! », pouvait-on justement lire dans une manifestation en faveur du climat sur une banderole, laquelle sous-entendait peut-être que les immenses, eux, peuvent organiser leur propre marche. C'est oublier le rapport de force extrêmement défavorable dans lequel ils sont pris dans la plupart des dimensions de leur existence, ce dont témoignent par leur grand nombre les associations missionnées pour les soutenir et, sur le plan militant, le Syndicat des immenses et autres organisations analogues.

5. Encore que l'inévitable arrivée prochaine de réfugiés climatiques pose la question en d'autres termes, la part de responsabilité considérable des pays occidentaux dans les dérèglements climatiques étant incontestable. « Demain, le sans-abri sera d'abord climatique », notait le politicien français Yannick Jadot dès septembre 2017.

6. Voir www.neonmag.fr/pourquoi-les-animaux-moches-sont-ils-plus-menaces-518035.html, www.slate.fr/story/80491/animaux-moches et www.ugyanimalsoc.com.

L'impuissance ou, ce qui revient au même, le sentiment d'impuissance, ne touche pas tous les immenses, loin s'en faut, mais nombre d'entre eux.

HYPOTHÈSE 5. Parce que des lobbys empêchent d'oublier les ours blancs et les pandas

Les porte-paroles du climat qui s'appellent Greenpeace, Coalition Climat, unite-dforclimate.be, Extinction Rebellion, ou encore, par exemple, Climate Express, et, pour les animaux spécifiquement, WWF, Gaia ou encore L214, ils savent se faire voir et entendre.⁷

Rien de tel pour les immenses, même pas le début d'un embryon d'une éventuelle future force de frappe comparable.

Et quand les États feignent d'oublier leurs engagements solennels en faveur du climat, la société civile sait les rappeler à l'ordre, comme ce fut le cas le 17 juin 2021 pour la Belgique condamnée par la Justice, après la France et les Pays-Bas.

Rien de tel pour les immenses, alors que les statistiques de la grande pauvreté, de plus en plus inquiétantes, fourniraient une base suffisante pour engager semblables procédures.

Les immenses, les grands oubliés ?

La formule pourrait sembler exagérée, en Région de Bruxelles-Capitale aujourd'hui en tout cas, puisque le budget consacré à la lutte contre le sans-abrisme a été doublé.

On peut cependant maintenir la formule au niveau fédéral, comme les mesures sanitaires prises contre la propagation du coronavirus l'ont démontré à deux reprises.⁸

7. On ne peut que mentionner ici le fait que de nombreux philosophes, remettant en question les fondements de la traditionnelle partition entre les êtres humains et les autres animaux, contribuent à établir les droits de ces derniers et nos devoirs à leur endroit.

8. Voir à ce sujet le thème 4, « Fêter la Saint-Covid le 13 mars ? », infra.

BREAKING NEWS 1 :
Le 19 février 2021,
le tribunal de Montpellier
ordonne le démontage de
7 éoliennes pour sauver un
couple d'aigles !

BREAKING NEWS 2 :
Le 31 mars 2021,
Ixelles remporte le label
d'Or « Commune amie des
animaux » !

1.2. POURQUOI LE MOUVEMENT PRO-CLIMAT DOIT-IL INCLURE LES IMMENSES ?⁹

Insister sur les ressemblances ou sur les différences ? Comme le verre à moitié plein ou à moitié vide, c'est un choix. Et il en va de même pour l'organisation de la divergence des luttes et leur mise en concurrence, ou pour le plaidoyer en faveur de leur convergence. C'est une décision politique.

Nous plaidons, ici, pour la convergence entre lutte pour le climat et lutte par et pour les immenses.

POUR UN COMBAT PRO-CLIMAT INCLUSIF !

1.2.1. LE CŒUR DE LA CONVERGENCE : LE RESPECT

Le premier mot que les immenses ont à la bouche : le respect, la crainte permanente qu'il leur sera tôt ou tard manqué de respect, la dénonciation virulente de toute forme d'irrespect.

De leur côté, les pro-climat parlent gâchis, gaspillage, dilapidation, gabegie, autant de synonymes d'irrespect, en fait.

Chaque être humain est unique ? Alors chaque vie humaine brisée, disloquée, minimalisée est une atteinte à la biodiversité humaine.

HUMOUR NOIR DE CHARLIE HEBDO :



HUMOUR NOIR DE IMMENSE HEBDO :



9. Pour info, le mouvement Droit à un toit / Recht op een dak avait lancé en février 2019 un groupe de travail sur une question parfaitement analogue : Pourquoi le mouvement syndical doit-il inclure les immenses, notamment très éloignés du marché du travail ?

Côté financement de la lutte contre l'immensité, grande également est la suspicion de gâchis, gaspillage, dilapidation, gabegie. En effet, il y a fort à parier qu'il serait, à terme, économiquement rentable de mettre fin au sans-chez-soirisme, ce qui suppose de mettre en place une réelle politique de prévention du sans-chez-soirisme et de relogement systématique des personnes qui se retrouveraient encore sans chez-soi.¹⁰

1.2.2. DÉCLINAISONS DE LA CONVERGENCE

1.2.2.1. DES SOLUTIONS DURABLES

Les solutions d'urgence, les demi-mesures et les plans de sortie de crise, ça suffit.

Les solutions bricolées, cosmétiques ou provisoires ne résolvent rien.

Les solutions réactives, conjoncturelles et émotionnelles, on a déjà donné et ça n'a rien donné.

Bravo de lister les « espèces protégées » et de leur venir en aide... Mais le temps est venu de s'attaquer aux causes de l'allongement de cette liste.

Merci pour ce que vous faites et qui nous reconforte... Mais le temps est venu pour chacun de vivre dans un minimum de confort.

Super de réparer, dépanner, colmater, raccommoder... Mais le temps est venu de penser « durable ».

STOP AUX VIES NON DURABLES !

STOP À LA FABRICATION DE MORTS-VIVANTS !

STOP À LA ZOMBIFICATION DES IMMENSES !

STOP À L'INSTALLATION DES PLUS PRÉCAIRES DANS L'IMMENSITÉ !

10. L'unité de recherche économique DULBEA de l'ULB va bientôt valider (ou non) scientifiquement cette affirmation pour le cas de la Région de Bruxelles-Capitale, grâce à l'étude « Suite ou fin du sans-chez-soirisme ? » que leur ont commandité le Syndicat des immenses et le mouvement Droit à un toit / Recht op een dak. Le Comité de pilotage de l'étude comprend Nicolas Bernard (USaint-Louis), Étienne de Callataÿ (économiste), Philippe Defeyt (économiste), Laurent Demoulin (DIOGENES), Laurent d'Ursel (représentant des commanditaires), Marjorie Lelubre (Crebis), Céline Nieuwenhuys (FDSS), Koen Van den Broeck (Infirmiers de rue), Véronique van der Plancke (FDSS) et Martin Wagener (UCLouvain).

On qualifie « d'urgence » les dispositifs destinés à rendre moins indigne et moins inhumaine la survie des immenses, avec l'effet pervers maintes fois observé d'ancrer parfois les personnes dans l'immensité au lieu de les aider à en sortir.¹¹

Symptomatique, à cet égard, est le fait que la fermeture des centres d'accueil de jour a été une des premières mesures prises par la Finlande, le pays européen le plus résolument en marche vers une fin du sans-chez-soirisme.

Emblématique, à cet égard, est le programme Housing First qui, comme son nom l'indique, débute la réinsertion des personnes à la rue par leur mise inconditionnelle en logement. Les bons résultats de cette méthodologie sont d'autant plus encourageants que, faute de moyens, elle est réservée à l'heure actuelle aux personnes les plus fragiles (long parcours de vie en rue et problématiques de santé mentale et assuétude). Or si cela marche pour elles, cela marcherait forcément pour toutes les autres.

Atterrant, à cet égard, est l'incompréhensible déconnexion en Région de Bruxelles-Capitale entre la problématique des personnes sans-logement et la compétence « Logement ». Une personne sans-logement n'est pas censée s'adresser au ministre du Logement mais au ministre de l'Action sociale et de la Santé !

Cela signifie qu'être sans logement n'est pas considéré avant tout comme un problème de logement, mais un problème causé par des problèmes sociaux et de santé et/ou causant des problèmes sociaux et de santé. Cette déconnexion est institutionnalisée. En effet, dans les statuts de Bruss'Help, la toute récente agence chargée de « coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion aux personnes sans-abri », il est prévu une place au Conseil d'administration pour un représentant du ministre en charge de l'Action sociale et de la Santé, mais aucune pour un représentant du ministre en charge du Logement.¹²

11. « Urgence » est un mot malheureux. D'abord, il induit l'idée de degrés d'urgence et de priorité à donner aux cas les plus urgents, alors que tout est urgent dans les situations de survie et aucun tri ne peut éthiquement se justifier. Ensuite, la tentation est forte de se dire qu'on a « fait le job » si les situations d'urgence ont été traitées, alors que c'est surtout à la production par le système de situations d'urgence qu'il faut s'attaquer de manière volontariste. Le cas du sans-chez-soirisme est exemplaire à cet égard. Enfin, l'appréciation de ce qui est, ou non, urgent peut différer d'un acteur à l'autre, comme l'illustre la reconnaissance, ou non, pour une personne sans-papiers du droit à une AMU (aide médicale urgente).

12. Cette aberration a été dénoncée au Parlement bruxellois le 24 juin 2021 par le Syndicat des immenses, une des 16 organisations expertes choisies pour prendre la parole au sein de la « Commission délibérative sur le sans-abrisme » (visionnable via www.syndicatdesimmenses.be/nos-videos).

Les solutions non-durables resteront la règle plutôt que l'exception tant que le sans-chez-soirisme sera considéré comme une tragique fatalité et non pour ce qu'il est : un choix de société et une décision politique, voire un crime contre l'humanité. Cela suppose un changement radical des mentalités, changement sans lequel le sans-chez-soirisme ne connaîtra jamais de fin.

1.2.2.2. (RE)QUALIFICATION DES FAITS

Il ne revient pas au même de qualifier de simple « infraction au code de l'environnement », de « délit d'écocide » ou de « crime d'écocide » les actes, désormais interdits, les plus écologiquement irresponsables.

De même, il n'est pas sans effet de déclarer, d'étayer avec force arguments, puis de convaincre le plus grand nombre, voire d'inscrire dans la loi, que le sans-chez-soirisme relève de la maltraitance, contrevient à l'article 23 de la Constitution, ou est un crime contre l'humanité.

La Belgique est le premier pays européen à plaider pour étendre à l'écocide la compétence de la Cour pénale internationale. Sera-t-elle la première à plaider pour que la Cour européenne des droits de l'homme puisse être saisie en cas de non-engagement flagrant d'un État membre vers une fin du sans-chez-soirisme ?

BREAKING NEWS 3 :
Le 19 mai 2023,
la Belgique exige que la
Cour européenne des droits
de l'homme puisse être
saisie en cas de
non-engagement flagrant
d'un État membre vers une
fin du sans-chez-soirisme !

1.2.2.3. SLOGANS IDENTIQUES OU BIJECTIFS

Trois slogans sont identiques :

TOTAL RESPECT	↔	TOTAL RESPECT
PLUS TARD, C'EST TROP TARD	↔	PLUS TARD, C'EST TROP TARD
VOUS MOURREZ DE VIEILLESSE. JE N'AURAI PAS CETTE CHANCE	↔	VOUS MOURREZ DE VIEILLESSE. JE N'AURAI PAS CETTE CHANCE

Tous les autres sont bijectifs :

QUALITÉ DE L'AIR	↔	QUALITÉ DE L'ÊTRE
NIQUE PAS TA MER	↔	NIQUE PAS MA LIFE
IL N'Y A PAS DE PLANÈTE B	↔	IL N'Y A PAS DE VIE B
LES CALOTTES SONT CUITES	↔	MES CAROTTES SONT CUITES
TOUCHE PAS À MA PLANÈTE !	↔	TOUCHE PAS À MON POTENTIEL !
FINI LES PLASTIQUES JETABLES	↔	AUCUNE VIE HUMAINE N'EST JETABLE !
NON-ASSISTANCE À PLANÈTE EN DANGER	↔	NON-ASSISTANCE À PERSONNE EN DANGER
CE QUI RISQUE D'ARRIVER A DÉJÀ COMMENCÉ	↔	CE QUI RISQUE DE M'ARRIVER A DÉJÀ COMMENCÉ
RÉCHAUFFE TON CŒUR, PAS LE CLIMAT	↔	RÉCHAUFFE-MOI LE CŒUR, PAS LES OREILLES AVEC TA PITIÉ
NOUS VOULONS UN AVENIR. EST-CE TROP DEMANDER ?	↔	JE VEUX UNE VIE. EST-CE TROP DEMANDER ?
SAUVEZ UN ARBRE, MANGEZ UN LOBBYISTE	↔	SAUVEZ UN IMMENSE, MANGEZ UN MARCHAND DE SOMMEIL
SI LE CLIMAT ÉTAIT UNE BANQUE, ON L'AURAIT DÉJÀ SAUVÉ	↔	SI MA VIE ÉTAIT UNE BANQUE, ON L'AURAIT DÉJÀ SAUVÉE
AINSI FOND, FOND, FOND, NOTRE BELLE PLANÈTE BLEUE	↔	AINSI FOND, FOND, FOND, NOTRE ESPOIR D'UNE VIE DIGNE
LA NATURE ET LA TERRE, NOUVEAUX SUJETS DE DROIT	↔	IMMENSES D'ICI ET D'AILLEURS, DÉTENTEURS DE DROITS EFFECTIFS
LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EST UN CRIME CONTRE L'AVENIR	↔	LE SANS-CHEZ-SOIRISME EST UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ
LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE FABRIQUE PAS	↔	LA MEILLEURE POLITIQUE EST CELLE QUI NE FABRIQUE PAS D'IMMENSES
TERRE CÉLIBATAIRE CHERCHE CLIMAT STABLE POUR RELATION DURABLE	↔	IMMENSE SANS CHEZ-SOI CHERCHE LOGEMENT STABLE POUR VIE DURABLE
NOUS NE DÉFENDONS PAS LA NATURE, NOUS SOMMES LA NATURE QUI SE DÉFEND	↔	NOUS NE DÉFENDONS PAS NOTRE HUMANITÉ, NOUS SOMMES L'HUMANITÉ QUI SE DÉFEND

En anglais :

NO TIME TO WASTE	↔	NO LIVE TO WASTE
HE SNOW MUST GO ON	↔	MY LIFE MUST GO ON
CLAIM THE CLIMATE	↔	CLAIM THE END OF HOMELESSNESS
MAKE OUR PLANET GREAT AGAIN	↔	MAKE MY LIFE GREAT AGAIN
MAKE THE PLANET GREEN AGAIN	↔	MAKE MY LIFE GREAT AGAIN
GREENWASHING: GAME OVER!	↔	POORWASHING: GAME OVER!
REUSE/REDUCE/RECYCLE	↔	RESPECT/RESPECT/RESPECT



1.2.2.4. OBJECTIF : ZÉRO

Neutralité carbone nationale d'ici 2060, 2050, 2040 ? Chiche ! Qui dit mieux ?

Pays, région, ville, zone zéro sans-chez-soi d'ici 2040, 2030, 2025 ? Chiche ! Qui dit mieux ?

Tous les objectifs déclarés sont réjouissants tant qu'ils tendent vers le zéro absolu... et qu'ils s'accompagnent de la mise en place des dispositifs nécessaires pour l'atteindre et de la définition des indicateurs permettant de voir, année après année, si la situation évolue, ou non, dans la bonne direction¹³. Bref, ces objectifs ne peuvent pas tenir de l'escroquerie intellectuelle, de l'enfumage démagogique ou du vœux pieux.

IMMENSITÉ ? TOLÉRANCE ZÉRO !

1.2.2.5. UNE SEULE SOLUTION, LA RÉVOLUTION (DES PRATIQUES ET DES MENTALITÉS)

Aucune catégorie d'individus ne peut être une variable d'ajustement.

Hâter la mort des immenses ne va pas régler la surpopulation mondiale !

Ne devrions-nous pas remettre en question le capitalisme en tant que système ?

Il faut tout changer tout le système, changer de manière radicale. Ce n'est pas normal qu'à la naissance la vie d'une personne immense vaille moins qu'une autre vie.

Et selon l'endroit où vous êtes né, votre vie vaut plus ou moins.



Le capitalisme (néo-libéral) : une machine à produire et augmenter les inégalités.

Climat dérégulé et grande précarité : même cause capitaliste, même lutte anticapitaliste !

Urgence climatique, justice sociale : même combat.

Fin du monde, fin du mois, même combat.

13. La définition de ces indicateurs fait partie de l'étude entreprise par DULBEA (voir note 10 supra).

1.2.2.6. DES DÉBUTS DE CONVERGENCE

En théorie, le nouveau mot magique, « durable » (ou sa variante française « soutenable »), mis à toutes les sauces et souvent détourné au passage, allie les 3 dimensions environnementale, économique et sociale.

Et les initiatives plus ou moins concrètes sont nombreuses, qui veulent (ré)concilier l'écologique et le social, promouvoir une écologie sociale et solidaire, inclure les plus précaires dans le débat écologique, repenser le mouvement social à l'aune de l'urgence climatique. On peut citer, pêle-mêle, les 17 objectifs de développement durable pour sauver le monde énoncés par les Nations Unies¹⁴, le Pacte social et écologique¹⁵, le forum associatif Durabilité et Pauvreté¹⁶ ou les territoires zéro chômeur de longue durée¹⁷. Autre exemple entre mille : certains labels « bio » incluent les conditions sociales des travailleurs.

Les dérèglements climatiques de plus en plus perceptibles et l'explosion des inégalités stimulent les réflexions et les combats en faveur d'une « transition » vers un monde moins violent envers la nature et envers les hommes.

L'éco-féminisme, par exemple, fait explicitement le lien entre la domination et l'oppression des femmes par les hommes et la surexploitation de la nature par les humains.

Une façon de privilégier la douceur (« féminine » ?) du « care » préventif, par opposition à la violence (« masculine » ?) du « cure » curatif ? Le Housing First, qui allie le relogement (cure) à un suivi intense des personnes relogées (care) démontre la limite de ces oppositions binaires simplistes.¹⁸

14. Voir www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable.

15. Voir www.pactesocialecologique.org.

16. Voir www.associations21.org/forum-durabilite-et-pauvrete-echo-de-1st.

17. Voir www.tzcl.fr.

18. Pour approfondir la question, il faudrait remonter à l'article précurseur de Andre-Georges Haudricourt, « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui » (1962) et explorer des notions récentes comme le « travail social palliatif » tel que développé par Marc-Henry Soulet.

1.3. ZÉRO DÉCHET (HUMAIN)

Jusqu'il y a peu, les déchets n'entraient pas dans la pensée du fonctionnement de l'économie.

Depuis que le sans-chez-soirisme n'est plus vu comme une fatalité mais comme un choix (par défaut) de société et le résultat de (non-)décisions politiques, la production par le système de vies brisées, disloquées, minimalisées est moins tolérable que jamais.



D'autant que, par culpabilisation, autodénigrement et/ou internalisation des critères managériaux de performance, d'autonomie et d'excellence, l'immense « dans une merde matérielle énorme » peut être amené, suprême souffrance existentielle, à se voir comme un raté, un incapable qui a failli, un produit avarié, périmé ou défectueux du système, bref comme une « grosse merde » (sic).¹⁹

HUMAN LIVES ARE TOO BIG TO BE CONSIDERED A FAILURE!

HOMELESS LIVES MATTER!

MAKE ALL HUMAN LIVES GREAT AGAIN!

LES IMMENSES SONT DES RÉSIDENTS (DE LA TERRE MÈRE) COMME LES AUTRES, ET NON LES RÉSIDUS (D'UN SYSTÈME DE MERDE) !

19. Et cette dévalorisation à ses propres yeux fait de l'immense une proie de choix pour la nécropolitique, si elle n'en est pas déjà la conséquence. Voir à ce sujet le thème 3, « La vie rendue invivable », infra.

«PERSONNE N'EST ILLÉGAL ET PERSONNE N'EST UN DÉCHET !

PLUS AUCUN GASPILLAGE N'EST EXCUSABLE !

ZÉRO DÉCHET HUMAIN : ICI ET MAINTENANT !

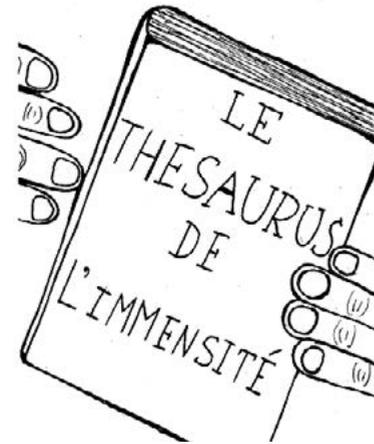
Le Syndicat des immenses va louer un stand au prochain Salon Zéro Déchet et il enverra la facture à la Secrétaire d'État en charge du logement.²⁰



20. La riche analyse « Zéro déquoi ? » (2018) de Adeline de Wilde problématise utilement le zéro déchet matériel (www.cpcp.be/publications/zéro-dequoi).

THÈME 2

**Pour dire
l'immensité,
des mots manquent
et d'autres sont
à bannir
ou
Pour un thésaurus
de l'immensité**



*Mal nommer les choses, c'est ajouter
aux malheurs du monde.*
Albert Camus, écrivain

*Mal nommer les gens, c'est ajouter à
leur malheur sur terre.*
Syndicat des immenses

*Il n'y a pas de justice sans justesse
des termes.*
Béatrix Beck, écrivaine

*Je créai le mot [vandalisme] pour tuer
la chose.*
Abbé Grégoire, politicien

La fracture numérique est bien connue, justement dénoncée et très imparfaitement combattue.

La fracture terminologique dont sont victimes les personnes les plus fragiles l'est moins, voire pas du tout.

En un mois à peine, le groupuscule autoproclamé *Les précaires en colère* s'est rebaptisé le *Syndicat des mal-logés*, puis le *Syndicat des immenses*. C'est dire que l'attention aux mots s'est imposée d'emblée comme une composante cruciale et stratégique de l'objectif posé : porter les revendications, défendre les droits et faire entendre la voix des personnes en non-logement ou en mal-logement.

Sans surprise donc, le Thésaurus de l'immensité a été choisi comme un des thèmes de la première Université des immenses. Car, pour rallier davantage de personnes à la cause des immenses, il faut savoir bien décrire leur réalité, méconnue des escapés, et se donner, quand ils font défaut, les mots nécessaires pour y parvenir.

Et cette nécessité n'est pas sans lien avec cette antienne : « Avant de dire ou faire quoi que ce soit sur ou soi-disant pour nous, les politiciens doivent impérativement faire une immersion : un mois à la rue, impératif ! Sinon, ce sera toujours du gros n'importe quoi. »

2.1. LES 4 ACRONYMES DU SYNDICAT DES IMMENSES

immense

C'est l'acronyme de Individu dans une Merde Matérielle Énorme mais Non Sans Exigences.

C'est une dénomination non réductrice et, en plus, ni stigmatisante (contrairement à sans-abris, sans-papiers, SDF, précaires, mal-logés ou habitants de la rue), ni amoindrissante (contrairement à petites gens, gens modestes, gens de peu, gens dans le besoin, nécessiteux, indigents, misérables, etc.).

Pourquoi « immense » ?

Parce que, pour résister à la très commune tentation d'infantiliser les personnes sans chez-soi, rien de tel que de les... éléphantiliser !

17

escapé-e

C'est l'acronyme de Enclos-e dans le Système mais Capable Aisément et Périodiquement de s'en Échapper.

C'est la dénomination des personnes non-immenses.

L'évasion fiscale est bien sûr la plus spectaculaire fuite du système. Quant à avoir un chez-soi, c'est avant tout disposer d'un lieu imperméable aux pressions exercées par le système, un lieu où souffler, décompresser, se relâcher. Et les autres voies permettant aux escapés de se déconnecter, se vider la tête, se distraire, se détendre, se dépayser, se ressourcer, se régénérer, recharger ses batteries, bref, de « se sauver » (dans les deux sens du terme), s'appellent les vacances, les week-ends, les congés, la culture, les loisirs, le sport, etc., autant de formes d'escapades, d'évasions, d'échappatoires. Plus on détient de clés de portes de sortie, plus on est escapé.

« Ne croyez-vous pas qu'il existe un racisme social vis-à-vis de ce qu'on appelle les "petites gens", qui ne sont pas petits, au contraire. »
(Rachida Dati, 4 juin 2020)

Bien vu, Rachida : ils sont « immenses ».

55

Soulignons que « immense » et « escapé » ne sont pas des catégories figées et encore moins des identités.

Un immense n'est jamais seulement un immense. Comme l'adepte d'une religion ne se réduit pas à sa foi. Comme tel ressortissant a plus que des origines. Comme la personne porteuse d'une maladie vit aussi autre chose que sa maladie. Tout le monde a des désirs, des compétences, des projets, des frustrations, des angoisses, des hauts et des bas, et toutes les identités sont multiples, protéiformes et croisées. Cela va sans dire ? Pas si sûr, et d'autant moins que la personne est perçue souvent et/ou se perçoit parfois comme étant « au bas de l'échelle sociale ». Comme les immenses.

De surcroît, la même personne peut être immense dans telle dimension ou telle circonstance de sa vie et escapée dans telle autre. Les « gilets jaunes » en sont l'illustration récente la plus emblématique.

immensité

C'est l'acronyme de Immersion dans une Merde Matérielle Énorme, non Sans Impact sur la Trajectoire de l'Émancipation.

C'est le biotope des immenses.

abolitionniste

C'est l'acronyme de Activiste Buté et Opiniâtre Luttant Intensément contre ces Tristes Individus qui Omettent par Nigauderie ou Négligence d'Imputer le Sans-chez-soirisme aux Turpitudes de l'État.

C'est donner un nouvel usage au mot *abolitionnisme*, déjà utilisé pour combattre l'esclavage, les privilèges, la peine de mort, la prostitution ou encore l'exploitation animale.

13

IMMENSE® est une marque déposée – telle une plainte en justice et un bilan de faillite – sur la table de nuit de ceux qui dorment dans leur propre lit

2.2. DES MOTS À BANNIR

2.2.1. MOTS INCORRECTS

On parle à tort de personnes « sans-abri » car, ce disant, on vise en réalité, non seulement les personnes dormant à l'extérieur (littéralement sans abri), mais aussi les personnes temporairement hébergées chez un proche, dans un squat ou une occupation, dans un centre d'hébergement d'urgence, dans un hébergement de transit (type hôtel) ou dans une maison d'accueil. Le point commun entre toutes ces personnes est d'être dépourvues d'un chez-soi. On parlera donc plus correctement de personnes sans chez-soi.

Partant, on ne dira plus « sans-abrisme » mais « sans-chez-soirisme ».

2.2.2. MOTS STIGMATISANTS

Tous les mots utilisés principalement, si ce n'est exclusivement, pour les immenses ont un pouvoir stigmatisant, qui les enfonce un peu plus dans l'immensité en les y confirmant au moment même où l'on tente de les aider à s'en extraire.

La demande d'une aide est possible au niveau individuel, alors que l'exercice d'un droit concerne le système. De manière générale, ce ne sont pas toujours les mots qui stigmatisent mais la situation dans laquelle ils sont employés par la personne du système qui nous reçoit.

Lieven

Ainsi, on ne dira plus « demande d'une aide » mais « exercice d'un droit ».

On ne dira plus « revenu de remplacement » mais « parachute normal ».

On ne dira plus « allocataire social » mais « heureux bénéficiaire ».

On ne dira plus « logement social » mais « logement de principe ».

Pas d'accord que « revenu de remplacement » soit forcément stigmatisant. Et « parachute normal » fait évidemment allusion au « parachute doré » et donc suggère un revenu non justifié et démesuré. Pour ne plus être stigmatisant, il ne suffit pas de détourner les mots utilisés généralement pour les escapés !

Benoît

On ne dira plus « Sécurité sociale » mais « Équité sociétale ».

Le mot « social » est stigmatisant pour certains, ok, mais pas pour moi !

Martin

On ne dira plus « Revenu d'Intégration Sociale » mais « Revenu d'Indépendance Solidaire ».

Et CPAS ne sera plus le sigle de « Centre Public d'Action Sociale » mais de « Centre Public d'Ajustement Sociétal » et on veillera à y installer des services intéressants également les escapés, afin de ne plus être humilié d'en franchir la porte.

Le mot ajustement est dérangeant. Le mot action est important. Et le CPAS ne peut pas tout ajuster ! Parler d'action permet de donner aux immenses une inscription dans le temps. Le mot action m'encourage.

Alem

2.2.3. MOTS MALHONNÊTES

Les escapés se définissant par les moyens dont ils disposent pour s'échapper aisément et périodiquement du système, on n'aura plus le cynisme d'imposer aux immenses aucun parcours de « (ré)intégration » ou de « (ré)insertion », celles-ci pouvant être considérées au mieux comme un moyen pour leur épanouissement, leur autonomie et leur émancipation, et jamais comme une fin en soi.

Parallèlement, le sentiment d'exclusion souvent ressenti par les immenses pointe moins leur exclusion du système que des moyens de s'en échapper.

2.3. DES MOTS NOUVEAUX²¹

Assuivader (s') : v. Trouver refuge dans la consommation d'alcool, de drogues ou de médicaments. 1. *Ne pas juger, moraliser, condamner l'immense qui s'assuivade n'est pas si compliqué. Sauf pour lui-même.* 2. *Il m'arrive, oui, de m'assuivader, comme vous de frauder le fisc. On est quitte.*

21. Les premières vidéos-mots, qui entendent populariser l'usage de ces néo(sans)logismes, sont visionnables sur le site du Syndicat des immenses et les réseaux sociaux : www.syndicatdesimmenses.be/nos-videos.

Blablaphobe : adj. Ne plus supporter aucun blabla, se méfier des déclarations théoriques ou politiques sans effet sur le terrain, suspecter des tentatives d'enfumage derrière les beaux discours. 1. *On ne naît pas blablaphobe, on le devient à force d'entendre tant de baratineurs. On veut du concret, pas de la propagande.* 2. *Quand on sait combien les immenses sont blablaphobes, le projet d'une « Université d'été des immenses » constitue un challenge... immense !*

Bureaucrature : n.f. Système tatillon, rigide et sans-cœur qui oblige, quand bien même c'est inutile, éreintant ou illégal, de produire des documents administratifs en tout genre et à répétition. 1. *C'est la folie ! On vit en pleine bureaucratie !* 2. *Les plus fragiles sont évidemment les moins bien armés pour se défendre contre la bureaucratie.*

Burn-in : n.m. Synonyme de « burn-out de rue ». 1. *Survivre sans chez-soi est un travail à temps plein, particulièrement épuisant, et une source de stress permanente. Et les moments de quiétude ou de déconnexion sont très rares. D'où le burn-in bien connu de beaucoup d'immenses.* 2. *Le burn-in, comment oser en parler quand on est accusé de glander toute la journée ?*

Caméléoner (se) : v. Dissimuler sa propre immensité. 1. *Se caméléoner, ça peut prendre un temps fou ! 2. Douche, vestiaire, coiffure, etc. Notre mission, c'est permettre aux gens de se caméléoner.*

Chair-à-boulot : n.f. Personne précarisée dont l'existence permet aux travailleurs sociaux d'avoir un travail salarié. 1. *Je suis de la chair-à-boulot et faut pas croire qu'on m'a un jour dit merci ! 2. La première fois qu'une SDF s'est présentée comme de la chair-à-boulot, j'ai pas compris.*

Chair-à-subsides : n.f. Personne précarisée dont la fréquentation d'une association permet à celle-ci de prétendre à des subsides. 1. *On m'aide, ok, mais ça va dans les deux sens : faut pas oublier qu'on est aussi de la chair-à-subsides ! 2. En France, on ne dit pas chair-à-subsides, mais chair-à-subventions.*

Charitaliser : v. Décréter que les valeurs de l'immense ne pèsent pas, ou à peine, dans l'aide qui lui est apportée. 1. *Végétarien ou non, halal ou non, cru ou cuit, avec ou sans gluten, peu importe ! Pour certains, faut surtout pas « faire le difficile » ! L'aide alimentaire, c'est vraiment là où ça charitalise le plus.* 2. *Est-ce possible d'aider sans, tôt ou tard, fût-ce par devers soi, charitaliser ?*

Déchèqueter : v. Dévaloriser quelqu'un, ou soi-même, à cause de son immensité, réelle ou supposée. 1. *Se sentir déchèqueté est la plus grande souffrance des immenses.* 2. *Difficile de survivre dans des conditions de plus en plus indignes et de ne pas se déchèqueter à la longue... mais j'y suis arrivée !*

Déconjoindre : v. À cause du « statut de cohabitant » réduisant les revenus dits de remplacement, s'interdire de vivre en couple, dans une colocation ou un projet d'habitation solidaire. 1. *On a déjà dû déconjoindre mais les contrôles abusifs dans notre vie privée n'ont pas cessé pour autant, au contraire !* 2. *Déconjoindre, c'est vivre séparés, non par choix, mais par nécessité financière.*

Déficitomane : n. Une personne en manque chronique du strict nécessaire à une vie décente. 1. *Pour moi, on devient déficitomane pour deux raisons : faute de droits (comme un sans-papiers) ou par auto-dilapidation, auto-gaspillage, auto-sabotage (comme une personne dépendante).* 2. *Entre déficitomanes, on se comprend au quart de tour.*

Désistant-e social-e : n. Assistant-e social-e qui méconnaît la législation sociale, l'explique mal et/ou ne l'applique pas totalement, ou imparfaitement. 1. *Sur les règlements collectifs de dette, j'en connais plus que ma désistante sociale !* 2. *Y a des désistants sociaux qu'on se demande comment ils ont obtenu leur diplôme. À moins qu'ils fassent exprès de faire de la rétention d'information.*

Détemporiser : v. Perdre la notion du temps, ne plus avoir de repères temporels au-delà du court terme. 1. *Le problème, pour ceux qui détemporisent, c'est de s'imaginer dans l'avenir, de définir un projet, ce qu'on leur demande tôt ou tard.* 2. *J'ai vécu 7 ans à la rue mais je n'ai jamais détemporisé.*

Dilapivader : v. Dépenser l'essentiel de son revenu mensuel en quelques nuits à l'hôtel, un city trip ou un gros achat qui fait plaisir. 1. *Il dilapivade, puis il fait la manche. C'est comme ça qu'il trouve son équilibre.* 2. *Les gens, ils comprennent pas. C'est pas qu'on gère mal notre budget : on dilapivade, c'est tout. C'est une manière de soupaper*. Parmi d'autres.*

Duplimence : adj. Qualifie une personne duplice dans son rapport avec les immenses, parfois empathique, solidaire et soutenante, parfois réprobatrice, rejetante et accusatrice. 1. *Mon mec est une caricature de duplimence : il peut donner une pièce de deux euros à une mendiante et en dire des horreurs dix mètres plus loin.* 2. *Tout le monde, au début, est duplimence avec H., un gars trop instable, trop imprévisible.*

Égolitaire : adj. Qualifie la personne qui, non par égoïsme ou manque de solidarité, mais parce qu'elle est dans une situation de grande précarité, privilégie le chacun-pour-soi radical. 1. *Facile d'être altruiste quand on en a les moyens ! Si t'es pas égolitaire, c'est que t'es pas dans la merde.* 2. *On est amis tant que l'autre n'est pas un poids, sinon ciao bonsoir ! Le maître-mot de l'égolitaire, c'est : priorité soi.*

Éjacter (s') : v. S'interdire d'entrer dans un lieu, par peur d'en être aussitôt délogé pour cause d'immensité visible, que cette peur soit, ou non, fondée. 1. *J'en vois qui séjactent, pourtant je les accueillerais avec cordialité, pour aller aux toilettes par exemple.* 2. *À la fin, tu t'éjactes sans t'en rendre compte, sans vraiment le décider, c'est devenu naturel, pour ainsi dire.*

Emmerdire (s') : v. Se sentir coupable de son immensité, se l'expliquer en s'en considérant totalement responsable, considérer n'avoir que ce qu'on mérite. 1. *Tout est fait pour qu'on s'emmerdise. Y a des regards, ou des phrases, qu'on n'oublie pas, qui vous enfoncent dans la honte de soi.* 2. *Au Syndicat des immenses, on veut politiser l'immensité, ce qui n'empêche pas certains de continuer à s'emmerdise.*

Enferdette : n.m. La spirale infernale de l'endettement. 1. *Il y a enferdette quand la personne ne va pas réintégrer un logement car elle sait que les huissiers vont débarquer une semaine plus tard.* 2. *Je préfère en baver dans l'enferdette et vivre dans la clandestinité que de payer les pensions alimentaires à mon ex !*

Étoiler (s') : v. Préférer dormir à la rue tant l'abri proposé est rebutant, sale, bruyant, dangereux ou non-individualisé. 1. *Ce parc est agréable pour sétoiler, il est vraiment tranquille.* 2. *Je ne suis pas la seule à métoiler ici tous les soirs.*

Éventailer (quelqu'un) : v. Raconter des salades aux plus vulnérables, leur faire des promesses en l'air, jurer que leur situation va s'améliorer. 1. *Plus les élections approchent, plus les politiciens nous éventailent !* 2. *Inutile de m'éventailer, je sais bien que tout est bloqué. Vous pensez que je ne peux pas l'entendre ?*

Exproprier (s') : v. À la longue, après des années de vie à la rue, s'être tellement désocialisé, voire déconnecté d'avec soi-même, déclarer préférer rester à la rue plutôt que (tenter de) réintégrer un logement. 1. *Au journaliste qui se plaît à dire que certains SDF ont choisi de vivre à la rue vu qu'ils s'exproprient, il faut retirer la carte de presse !* 2. *Les bons résultats de la méthodologie du Housing First prouvent que s'exproprier n'est pas une fatalité.*

Fantomiser : v. Réduire quelqu'un à une place dans une queue, à un nom dans une liste d'attente, à un numéro de dossier. 1. *Faudrait classer les associations selon qu'elles fantomisent un peu, beaucoup ou jamais, accidentellement ou systématiquement, au début ou à la fin.* 2. « Fantomisé » et « atomisé », ça rime, et ce n'est pas un hasard.

Fricher : v. Être immense et, en même temps, être riche sur le papier (détenteur d'une grosse somme sur un compte bancaire temporairement bloqué ou copropriétaire d'un bien en indivision à l'étranger) et/ou dans un avenir plus ou moins proche (futur héritier d'une somme et/ou de biens importants). 1. *Y a immenses et immenses. Ceux qui frichent et ceux qui ne demanderaient pas mieux.* 2. *Oui, je friche, à moins que je sois déshérité.*

Frodopathe : n. Fraudeur social, abuseur du système, profiteur professionnel, tire-au-flanc. 1. *Je ne me considère pas un frodopathe. Je me débrouille, oui, et slalome un peu, comme tout le monde, quoi !* 2. *Beaucoup de dispositifs législatifs partent du présupposé que les allocataires sociaux sont des frodopathes, sinon de fait, au moins en puissance.*

Grand soirisme : n.m. Nom donné au moment où, dans une ville, une région ou un pays, plus personne n'est sans chez-soi (par allusion au « Grand soir » des communistes). 1. *Le Grand soirisme, on ne l'attend pas en brûlant des cierges, on y travaille pied à pied.* 2. *Moi, le Grand soirisme, j'y crois pas. Y aura toujours des bras cassés et des sans-dents.*

Habitrer (quelque part) : v. Faute d'un chez-soi, passer la nuit à l'abri chez quelqu'un, dans un centre d'hébergement d'urgence, ou encore, par exemple, dans le sas d'entrée d'une banque. 1. *C'est là que j'habitre depuis des semaines.* 2. *Dormir dans un parc, c'est pas vraiment s'habitrer.*

Héroskwaire : n. Personne fière de tenir héroïquement dans sa situation précaire. 1. *Faut l'entendre raconter son histoire : un véritable héroskwaire !* 2. *Pour un héroskwaire, renouer avec une vie « normale » dans un vrai logement, c'est loin d'être évident.*

Hiérarchisme : n.m. Attitude ou politique visant à souligner, classer et hiérarchiser les différences entre les individus, aux dépens de leurs ressemblances. 1. *Foi d'immense, l'hiérarchisme est partout. Même entre nous. C'est dévastateur. Plus délétère que l'élitisme. On n'imagine pas l'énergie déployée pour se sentir « au-dessus » de la personne juste « en dessous ».* 2. *Inutile d'espérer circonvenir un jour l'hiérarchisme inhérent à la nature humaine. Mais comment limiter les dégâts de cette allergie à l'égalité ?*

Immencipation : n.f. L'idéal et l'objectif psycho-politique d'émancipation compte tenu des contraintes spécifiques à l'immensité. 1. *Ah le joli mot ! Mais il ne suffit pas d'avoir inventé « l'immencipation » pour qu'elle se traduise dans les faits.* 2. *Faciliter l'immencipation est la raison d'être du Syndicat des immenses.*

Immensicide : n.m. Mort prématurée d'une personne imputable à son immensité et à la carence des pouvoirs publics. 1. *Elle est morte, non d'une maladie incurable, mais du fait de l'incurie de l'État. C'est un cas d'immensicide, sans conteste.* 2. *On a dénombré 70 immensicides en 2020 dans la Région de Bruxelles-Capitale. Et c'est une estimation basse.*

Immensisme : Immensisme : n.m. Terme regroupant toutes les formes de discrimination, de ségrégation, de rejet, de dépréciation ou de mépris fondées sur l'immensité réelle ou présumée d'une personne. 1. *J'ai vu la liste : sexisme, âgisme, racisme, et je me suis dit : et nous ? À quand le tour de l'immensisme ?* 2. *Moi, victime d'immensisme ? Avec quoi vous venez ? Je veux avoir un logement à moi, pas être une victime. Je ne suis victime de rien.*

Immentalisé-e : adj. Qualifie une personne dont la santé mentale s'est dégradée à cause de son immensité. 1. *Après tant d'années à la rue, elle n'est pas du tout immentalisée, c'est juste incroyable.* 2. *Y a les immentalisés et ceux qui se sont retrouvés dans l'immensité à cause de leurs problèmes de santé mentale, ne pas confondre ! Mais au final, il y a ce constat : la santé mentale de beaucoup de personnes sans logement n'est pas bonne.*

Immercité-e : adj. Qualifie une personne qui, ne présentant aucun signe extérieur de son immensité, passe inaperçu. 1. *C'est par dizaines que vous croisez tous les jours et sans le savoir des immenses immercités !* 2. *Y a certes des détails qui ne trompent pas et les gens vous cataloguent d'un regard, mais ils se gourent parfois ! Être immercité 7 jours sur 7, j'y arrive pas.*

Immotop : adj. Qualifie la personne qui va tellement mal que, par dissociation et pour survivre à son mal-être, elle ne s'insurge plus, ne se plaint pas, voire déclare aller parfaitement bien. 1. *Être immotop permet de ne pas faire de vagues, ou de ne pas remuer le fer dans la merde où l'on est.* 2. *Je me demande si l'immense immotop est toujours conscient de l'être.*

Immuser (quelqu'un) : v. Discréditer, déconsidérer ou relativiser le point de vue, les opinions, voire les ressentis d'un-e immense. 1. *Là-bas, mes émotions, je me les garde. On t'immusele et ça se sent tout de suite.* 2. *Avec la fatigue, ou pour me protéger aussi, je m'en rends compte, j'immusele mes bénéficiaires. J'entends ce qu'ils me disent mais ne les écoute pas vraiment. La solution, docteur ?*

Inclichable : adj. Qualifie une personne qui ne se retrouve pas du tout dans le portrait-type des personnes de la catégorie à laquelle elle appartient. 1. *Je suis un immense, c'est clair, mais tout ce qu'on dit des immenses, c'est pas moi. La méses-time de soi, par exemple, je connais pas. Y a pas plus fier que moi ! Enfant, déjà, j'étais inclichable.* 2. *Les clichés caricaturent, mais soyons honnête, je m'y reconnais quand même un peu. Je suis moins inclichable que je pensais.*

Indigenter (s') : v. Se sacrifier, se négliger, s'oublier au profit de son(ses) enfant(s), de crainte d'en perdre la garde. 1. *Faut pas que je m'indigente trop, car, sinon, ça peut se retourner contre moi. Je l'ai compris, à demi-mots, dans le bureau de la directrice de l'école de la petite.* 2. *Les femmes s'indigentent plus que les hommes ? Pas sûr.*

Inexister (s') : v. Dévaloriser, déconsidérer ou relativiser son propre point de vue, ses opinions, voire ses ressentis. 1. *Comme déconnecté de moi-même, ou connecté en mode négatif, je m'inexistais totalement. Mes émotions devaient être validées par l'autre (mon assistante sociale, en l'occurrence) pour que je les écoute.* 2. *Celui qui s'inexiste pousse à l'extrême son complexe d'infériorité.*

Inexister (quelqu'un) : v. Nier quelqu'un du fait de son immensité et, ce faisant, l'y enfoncer à ses propres yeux. 1. *Tu n'as pas fait semblant de ne pas le voir, tu l'as inexisté ! Et c'est ton droit le plus strict, là n'est pas la question.* 2. *C'est parce qu'on dérange qu'on nous inexiste.*

Jurlejouer : v. Survivre au jour le jour. 1. *Tu jurlejoues nuit et jour ! Faut avoir où se poser pour faire une pause et se soucier du lendemain.* 2. *Je donne l'impression de jurlejouer pour qu'on ne me pose pas trop de questions.*

Kafkayer (quelqu'un) : v. Plonger quelqu'un dans un labyrinthe administratif. 1. *J'étais paumé et après ils m'ont kafkayé. Comme une double peine.* 2. *Pourquoi kafkayer les plus désarmés, dépourvus, dépassés ? De quoi veut-on les punir ? Est-ce une manière sadique de les épuiser, de les pousser vers la sortie, d'en venir à bout ?*

Manger aux quatre vents : loc. Se nourrir à l'extérieur, dans un lieu improvisé et inadéquat, inconfortablement. 1. *Tant qu'il y aura des distributions en rue, on sera condamnés à manger aux quatre vents.* 2. *C'est joli, « manger aux quatre vents », mais c'est la galère. Et l'humiliation.*

Nullepartout : adv. Évoque le paradoxe de la personne juridiquement inexistante car sans-papiers mais qui multiplie par ailleurs les preuves d'existence officielle dans différents registres (numéro national, mutuelle, carte médicale, etc.). 1. *Finalem-ent, j'existe ou je n'existe pas ? Les deux : je suis nullepartout !* 2. *Être nullepartout n'est pas vraiment confortable. Y a de quoi devenir fou, parfois, la nuit.*

Oisivalser : v. Jouir d'une énorme liberté, car dégagé, du fait de son immensité, de tout engagement, rendez-vous, responsabilité, échéance, obligation, stress. 1. *On ne va pas se mentir, oisivalser, même si ça ne dure qu'un temps, c'est quand même le pied !* *J'en conçois même une forme de nostalgie, parfois.* 2. *Pour bien oisivalser, faut pas avoir mauvaise conscience.*

Papiérate : n. Personne parfaitement « intégrée » dans la société, à ceci près qu'elle n'a pas de papiers. 1. *Les papiérites ne sont pas des immenses, par définition.* 2. *Que le gouvernement n'envisage pas la régularisation des papiérites, ça dépasse l'entendement. Un papiérite est un contributeur net.*

Passivister (quelqu'un) : v. Considérer a priori quelqu'un coupable de passivité, d'oisiveté, d'immobilisme. 1. *C'est terrible de se sentir passivisté. Vraiment pas encourageant d'être soupçonné d'être de mauvaise volonté. Et quel cliché !* 2. *Ils veulent nous « activer » parce qu'ils nous passivistent. Au lieu d'avancer ensemble vers une solution. On nous fait des procès de non-intention.*

Pérempter (se) : v. Baisser les bras, ne plus combattre son immensité, l'accepter comme une fatalité, une malédiction, un destin. 1. *C'est difficile à comprendre, mais se pérempter peut être une manière de se préserver. Le contraire du suicide. Un instinct de survie.* 2. *Je peux rien pour lui, il se pérempte. Quel échec ! Il dit qu'il a tiré le mauvais numéro de la loterie de la vie.*

Polinioré-e : adj. Qualifie une personne qui ne se sent pas du tout représentée dans les instances politiques. 1. *Y a des ouvriers, des immigrés, ou des fils de, au Parlement, mais aucun immense, ou fils d'immense. On est poliniorés.* 2. *Les immenses sont poliniorés pour une raison très profonde : on sait à peine qu'ils existent, on l'oublie le plus souvent, et on en a une représentation simplificatrice, caricaturale et tout à fait superficielle.*

Prisolutionné-e : adj. Qualifie quelqu'un qui, par peur et/ou faute d'énergie, renonce à faire le pas pour se sortir d'une situation critique, alors qu'il le désire par ailleurs et que les conditions sont réunies. 1. *Je me souviens, j'ai été prisolutionné pendant des mois. Impossible à expliquer. Comme si je trouvais un confort, ou une sécurité, à la merde dans laquelle j'étais !* 2. *Travailler avec une personne prisolutionnée est épuisant. On a tout mis en place, et puis elle dit « Non, je ne suis pas prêt. » Tu as envie d'exploser parfois.*

Régénérer : v. Dormir ou siester le jour faute d'avoir pu bien dormir la nuit. 1. *Ineptie (ou honte ?) bruxelloise : une seule association permet aux immenses de régénérer.* 2. *Le médecin dit que régénérer, à la longue, c'est pas bon pour la santé. Et je confirme.*

Sans-journisme : n.m. Incapacité matérielle, parfois physique en plus, de faire quoi que ce soit de sa journée. 1. *La journée passe et rien ne s'est passé. Le sans-journisme peut rendre dingue, mais certains s'en accommodent très bien, à la longue.* 2. *Marcher est une manière de lutter contre le sans-journisme. Mais on ne peut pas marcher toute la journée !*

Soupaper : v. Parvenir, avec les moyens du bord aussi limités soient-ils, à souffler, décompresser, se déconnecter, se ressourcer, se vider la tête, se distraire, se détendre, se relâcher. 1. *Boire, c'est le plus sûr et le moins cher moyen de soupaper. Y a plein d'autres moyens. Si tu soupapes pas, tu crèves.* 2. *Par définition, les escapés, eux, ils ne soupapent pas. D'abord parce qu'ils ont un chez-soi, ensuite parce qu'ils ont des vacances, de vrais week-ends et des loisirs. Sans parler du shopping dit récréatif !*

Sourvie : n.f. Survie dans des conditions déshumanisantes. 1. *À cause de leurs revenus rabotés pour cause de cohabitation, les plus fragiles sont sciemment installés dans la sourvie.* 2. *Dans la survie, on surmonte tant bien que mal les difficultés matérielles de l'existence. Dans la sourvie, on n'y arrive pas, ces difficultés sont insurmontables.*

Sourvivre : v. Durer dans la sourvie. 1. *Ils calculent le seuil de pauvreté sous lequel ils nous forcent, après, à survivre avec un revenu de misère. Et il faudrait dire merci ?!* 2. *Je sourvis, tu sourvis, il / elle / on survit, nous survivons, vous survivez et ils s'en foutent, regardent ailleurs ou n'y pensent pas.*

Sparadisme : n.m. Politique privilégiant systématiquement les solutions temporaires, au détriment des solutions structurelles. 1. *L'officielle « lutte contre la pauvreté » pousse le sparadisme à des sommets inégalés.* 2. *Les immenses ne manquent pas d'idées pour mettre fin au sparadisme dont ils font les frais.*

Tranquillégal-e : adj. Qualifie une personne qui, bien qu'en situation irrégulière, garde toute sa sérénité. 1. *Je ne crains pas d'être contrôlé car j'ai le droit de vivre sur terre, je ne suis pas un envahisseur, n'ai commis aucun délit et ne coûte rien. Ils peuvent m'arrêter mais je n'ai rien à me reprocher. Je suis total tranquillégal !* 2. *Pas sûr qu'on rencontre des sans-papiers tranquillégaux dans un pays raciste ou xénophobe.*

Tuteller (quelqu'un) : v. Prendre quelqu'un sous son aile à coups de propos et de comportements paternalistes, infantilisants et/ou néocoloniaux, et tôt ou tard moralisateurs. 1. *Méfie-toi des âmes charitables aveuglées par leurs « bonnes intentions » : elles te tutellent en moins de deux et tu n'oses pas t'en défaire, de peur de les blesser.* 2. *Peu à peu, je me suis senti tutellé par cette éducatrice, alors qu'elle pourrait être ma fille ! J'ai claqué la porte.*

Ventriloquer (quelqu'un) : v. Parler de la personne et détailler sa situation, ses besoins voire ses opinions, en sa présence et sans lui demander son avis. 1. *Oups, désolé, j'allais te ventriloquer... Tu racontes ton aventure incroyable ? Je ne dis plus rien, promis. On t'écoute.* 2. *Entre professionnels, j'avoue, on ventriloque très vite. Pour gagner du temps aussi. Et rare sont les bénéficiaires qui protestent.*

Verbiolence : n.f. Propos extrêmement violent adressé à une personne prise dans un rapport de force très défavorable. 1. *« Pas content ? Tant pis, c'est comme ça ! », ou « Pas content ? Allez voir ailleurs ! », ou encore « Pas content ? Portez plainte ! » Ces exemples de verbiolence sont le quotidien de beaucoup d'immenses.* 2. *Chaque fois que j'ai été victime de verbiolence, la personne, en face, clairement, se sentait toute-puissante.*

Violonner : v. Raconter pour la millième fois tout ou partie de sa vie. 1. *À force de violonner, tu brodes un peu, noircit au besoin le tableau, répètes telles quelles des phrases que tu connais par cœur.* 2. *Un jour, fatiguée de devoir violonner, j'ai vraiment raconté n'importe quoi. Ça n'a pas fait avancer le schmilblick, mais j'en rigole encore.*

Vulnéré-e : adj. Qualifie une personne qui, brisée, défaite, cassée, diminuée, n'est plus que l'ombre d'elle-même. 1. *Vulnérable, tu es fragile. Vulnéré, tu es foutu. Un mec vulnéré ne vitote pas sous le cynique « seuil de risque de pauvreté », mais sous le « seuil de pauvreté », point barre.* 2. *On ne travaille pas avec les personnes vulnérables comme avec les vulnérées. Pour ces dernières, on est davantage dans le palliatif : zéro objectif, juste être là.*

Yoyoter (quelqu'un) : v. Balader quelqu'un d'un service social (ou d'un travailleur social) à un autre, parsemer les démarches administratives d'allers-retours ou les multiplier à l'envi. 1. *Pourrais-je avoir un rendez-vous ? Mais pas pour me faire de nouveau yoyoter, hein ? Soyons clair !* 2. *Ils croient qu'on les yoyotent pour le plaisir mais c'est le système qui veut ça. C'est pas de gaité de cœur !*

ZIR (Zone d'Inconditionnel Respect) : n.f. Lieu où l'immense est toujours bienvenu-e, est accueilli-e avec respect, peut au moins accéder gratuitement aux toilettes et recevoir un verre d'eau. 1. *Va pour un verre, mais pas là, crois-moi, on ne passera pas la porte. Mais je connais une ZIR pas loin.* 2. *Faudrait une carte, ou une appli, avec tous les commerces ou espaces culturels qui sont des ZIR. Tel est mon désir !*

THÈME 3

La vie rendue invivable ou Contre la nécropolitique à l'œuvre dans les politiques sociales



*C'est nous qui devons nous adapter à
la réalité des gens.*

**Christie Morreale, ministre,
6 avril 2021**

*Tout homme ou toute institution qui
essaieront de me voler ma dignité
perdront.*

Nelson Mandela, politicien

*Je serai toujours de ceux qui n'ont rien
et à qui on refuse jusqu'à la tranquillité
de ce rien.*

Federico Garcia Lorca, écrivain

*J'ai besoin de quelqu'un pour me
protéger de toutes les mesures qu'ils
prennent pour me protéger.*

Banksy, artiste

3.1. MISE EN OREILLE

C'est pas une vie !

Le bien-être ? Tu oublies.

On décide qui peut vivre, qui peut mourir.

Mon logement [social], c'est mon cercueil !

Une politique qui écrase les gens, les zombifie.

On doit juste se taire et dire merci. On n'a pas de choix.

De qui se moque-t-on ? Non, de qui se débarrasse-t-on ?

On n'a pas les moyens d'attaquer en justice, on s'endetterait.

La création de la fracture numérique relève de la nécropolitique ?

Donner de faux espoirs ou des bullshit jobs, c'est de la nécropolitique.

La « vie rendue impossible », c'est comme une rage de dents existentielle.

Plus on reçoit de l'aide, moins on a le droit d'être triste, en colère, fatigué.

On a peur de donner notre avis, on a peur des conséquences, on baisse la tête.

Le nécropolitique voudrait pousser au suicide qu'elle ne s'y prendrait pas autrement.

On nous traite d'« assistés »... mais on le devient sans l'avoir voulu, au contraire !

L'institutionnalisation de la répression, de la déshumanisation. J'ai des preuves.

Le problème n'est pas le [mal-/non-]logement. Le problème, c'est le système.

Ne pas oublier les avocats et les juges, souvent acteurs de la nécropolitique.

Un escapé, c'est quelqu'un qui a les moyens d'échapper à la nécropolitique.

Les politiques s'en fichent, il n'y a pas de reconnaissance de notre souffrance.

On perd la tête à cause de la souffrance, des procédures juridiques

C'est comme mourir à petit feu. À chaque jour sa petite dose.

L'immensité, c'est la violence installée dans le quotidien.

Quand la dignité recule, c'est la mort qui se rapproche.

La nécropolitique, on la vit tous les jours.

On fabrique des morts-vivants !

S'en sortir. En fait, s'enterrer.

Recevoir une aide, ok. Devenir dépendant, non merci.

Souvent l'un va avec l'autre.

*Quand on entend « la vie rendue invivable »,
beaucoup pensent immédiatement aux CPAS.*

En nécropolitique, les immenses ne décèdent pas.

Ils succombent et périssent. Ils crèvent.

*On ne voit pas les choses micros, qui restent imperceptibles,
ces petites choses-là qui nous tuent.*

*Le symptôme du cancer nécropolitique : dégoût de la vie,
honte de soi et désaffiliation absolue. »*

Certains croient qu'on exagère. C'est le contraire.

On ne dit pas le centième de ce qu'on vit.

*On est immense à vie. Les traumatismes ne te quittent pas
même quand ta situation change.*

*C'est devoir à chaque fois ouvrir une barrière et, après,
on te met encore face à un mur.*

*Elle : « 16 m², c'est mieux que rien. Vous pourriez dire merci ! »
Et moi de me retenir de lui casser la gueule.*

*Comment on traite les personnes sans-abri, sans-logement, sans-papiers,
les personnes âgées, les minorités, etc. ?!*

*Tu veux raconter ton histoire quelque part sur internet, on se moque de toi,
ou on te bloque. Ils tuent également numériquement.*

*Tous les politiciens sont mouillés dans la nécropolitique !
Nécropoliticiens, tous complices [fût-ce par inertie]!*

*Les conséquences sont la soumission, que tu perds ta personnalité,
ton état d'esprit, ton moral, ton argent.*

*Une illustration pour le livre [Politique et immensité] :
la grande roue (de l'injustice) installée au pied du Palais de justice.*

*La banalisation de l'injustice sociale, ou le respect [intermittent, variable ou
aléatoire] de la justice, c'est ça aussi, la vie rendue invivable.*

*On est pris pour la merde des chiens mais on n'est pas pris
dans un sac en plastique. Comme la merde de chien, ils nous évitent.*

*Les effets de la maltraitance sur la santé sont avérés.
Or ça continue. Donc la santé dégradée [des immenses] est délibérée.*

*Le non-encadrement des loyers, la gestion souvent calamiteuse des logements
sociaux, les expulsions possibles sans solution de relogement, la non-prévention
du sans-chez-soirisme, est-ce de la nécropolitique ?*

*Et la faiblesse du locataire en face d'un bailleur qui néglige ses obligations légales
sachant bien que le locataire a trop peur de perdre son logement pour se plaindre,
est-ce de la nécropolitique ?*

*On n'a pas envie de rentrer [soi-disant] « chez soi » quand on vous menace
à la porte d'entrée.*

*On ne veut pas inviter des gens « chez soi » quand il y a des toxicomanes dans le
hall ou quand on urine dans le couloir. C'est inhumain.*

*J'ai perdu mes cheveux, mes dents et 50 kilos depuis que je suis
dans mon logement insalubre.*

*Le problème majeur n'est pas le logement, tout se tient.
C'est ma vie que j'ai perdue.*

*On normalise la vie de la rue et les logements sociaux
avec des champignons et des cafards.*

*Aller en justice ? L'épuisement psychologique rend la chose impossible.
Sans parler de notre voix a priori décrédibilisée. Et du jargon qu'on ne maîtrise pas.*

*Nicolas Marion explique : « La vie biologique est maintenue, mais est doublée
d'une mort sociale radicale, qui va elle-même conduire à des atteintes biologiques
(médicales, corporelles, etc.) ». C'est exactement ça !*

3.2. MISE EN CONCEPT

Il y a nécropolitique dès qu'il y a gestion et contrôle d'une population de sorte que sa vie est rendue invivable, voire indigne, si ce n'est indigne d'être vécue. Comment opère la nécropolitique ? De mille manières, qui peuvent émaner de l'État, d'une loi ou d'un règlement, d'institutions, de travailleurs sociaux ou de citoyens. Quelles soient ouvertement violentes ici, ou subitement sournoises là, elles ne sont nulle part reconnues comme telles.

Une fois identifiées les cibles (au nombre desquelles figurent pour sûr les immenses), il s'agit d'identifier les mille manières de la nécropolitique, afin de s'en protéger au mieux, de les circonvenir autant que faire se peut, et de les neutraliser dans le meilleur des cas.

Pensées, établies et dénoncées depuis longtemps, les « violences institutionnelles » sont un classique de la nécropolitique. Idem pour les « violences policières ». Ou les formes les plus délétères de la « violence symbolique ». Ou encore la « société de surveillance à la Orwell ». La nécropolitique les englobe, sans s'y limiter.

La nécropolitique peut opérer dans tous les aspects de la vie.

Il y a
misère
(Mission d'Insertion Sociale Exemplaire
en vue de la Réinsertion des Exclus)
et
misère
(Maintien de l'Indifférence Sociale,
des Exclusions
et des Radiations menant
à l'Extermination) !

La nécropolitique, c'est le maintien d'une partie de la population dans une situation de survie. La nécropolitique, c'est ne-pas-tuer-ni-laisser-mourir-(encore que)-et-faire-payer-le-maintien-en-vie par une vie au rabais, une vie a minima, une survie*. C'est mettre en place et trouver « normales » des conditions de vie minimale, de vie précaire, voire indigente et aliénante, à la limite de l'indignité, jusque dans l'inhumanité parfois.

Et qui dit nécropolitique, dit nécropolitique au moins partiellement justifiée. Car la nécropolitique a obligatoirement sa logique, laquelle peut, pour certains, faire office de légitimation.

La nécropolitique ne s'arrête pas aux portes de l'immensité mais les immenses en sont les jouets privilégiés, si l'on ose dire.

3.3. LOGIQUE DE LA NÉCROPOLITIQUE

« Faire payer le maintien en vie ».

L'action mensuelle d'octobre 2019 du Syndicat des immenses dénonçait déjà, sans en connaître le concept, une marque de la nécropolitique :



De quoi la nécropolitique est-elle la punition ? De quelle dette la nécropolitique impose-t-elle le règlement ? De quel discours tacite s'enrobe le cynisme nécropolitique ?

Ce discours n'existe nulle part et aucun politicien ne va jamais s'afficher nécropoliticien. Aucun parti ne présente de programme nécropolitique volontariste.

Ce discours n'apparaît que par bribes ci et là, au détour d'une phrase ou d'un soupir, entre les lignes ou pendant des silences éloquentes.²²

Ce non-discours n'est pas enseigné dans les écoles supérieures et aucun travailleur social ne s'en revendique.

Ce non-discours est un mix indémêlable de moralisation, de pédagogie, de rétorsion, de formatage, de domination, d'encadrement, de remontrance, de commisération et de redressement, le tout sur fond de contrainte budgétaire stricte et savamment rendue permanente, le tout emballé dans la notion de plus en plus abstraite, vaporeuse et inconsistante de « solidarité ».

Ce non-discours sature l'air du temps et il contribue à rendre la nécropolitique, sinon acceptable, du moins banale, ordinaire, habituelle.

Aucun complot à imaginer, seulement un état de fait à identifier pour mieux le circonvenir.

La question de savoir dans quelle mesure les acteurs qui se font les instruments de la nécropolitique en sont plus ou moins conscients n'est donc pas si déterminante. Il est clair que certains le sont plus que d'autres, que certains le regrettent plus que d'autres, et qu'il doit même s'en trouver qui s'en félicitent in petto. La nécropolitique n'est pas une question de psychologie ou de sensibilité, mais de politique.

Il est crucial, en revanche, de traquer partout la nécropolitique, de mettre en place un système d'alerte et de la dénoncer dès qu'elle se manifeste.

Mais, on l'a compris, la nécropolitique est d'autant plus difficile à contrecarrer que sa rationalité est nébuleuse et son déploiement, multiforme.

22. Exemple de bribe récente, s'agissant des personnes sans-papiers, du fait du Secrétaire d'État Sammy Mahdi : « En Belgique, il est trop facile de vivre dans l'irrégularité » (23 juillet 2021).

3.4. LES VOIES DE LA MALTRAITANCE NÉCROPOLITIQUE SONT NOMBREUSES

Déshumanisation, désindividualisation, déconsidération. Infantilisation, animalisation, mépris. Intimidation, menace, réprobation. Non-consultation, non-association aux prises de décision (même si elles impactent directement le quotidien des personnes), non-réponse aux questions, aux protestations, aux contre-propositions. Si la liste est connue, elle mérite d'être détaillée.²³

3.4.1. POURRISEMENT DE PRINCIPE

La précipitation est parfois mauvaise conseillère ? L'attentisme est souvent criminel.

La nécropolitique, c'est d'abord ne rien faire, d'abord regarder ailleurs, d'abord perdre un temps rétrospectivement précieux et irrattrapable avant de se dire qu'une décision s'impose, s'imposait, se serait imposée.

Surtout ne pas prévenir le danger, ne pas anticiper le problème, ne pas se montrer proactif avant que la situation n'empire, avant que l'irréversible ne commence son œuvre, avant qu'il ne soit trop tard.

Agir tant qu'il est encore temps ? Non, la nécropolitique se bouge seulement après. Et pourquoi excelle-t-elle à procrastiner, atermoyer, tergiverser ? Parce que ça marche : le contexte, entretemps, s'est dégradé, la santé a décliné, l'horizon de l'existence s'est rétréci. Bref, la qualité de vie est entamée durablement.

La nécropolitique débarque en sauveur quand l'essentiel n'est déjà plus sauvable. Au mieux, elle limite les dégâts. Au pire, elle les multiplie. Et l'un va très bien avec l'autre.

23. La grande majorité des 38 premières revendications du Syndicat des immenses ont un lien avec la nécropolitique. Voir annexe.

Il va sans dire qu'il importe peu, pour la nécropolitique, que prévenir coûte moins cher que guérir. Et que de ne mettre en place que des procédures de réponse à des situations d'urgence confine au plus consternant des surréalismes.²⁴

Arrêtons, de grâce, d'utiliser *surréalisme* comme synonyme d'*absurdité* ! Rien de commun entre les aberrations mortifères de notre système pseudo social et ce mouvement artistique particulièrement créatif, qui laisse s'exprimer les voix de l'inconscient à travers différentes formes d'art.

Barbara

Mais, après n'avoir rien fait, que fait la nécropolitique ?

3.4.2. HUMILIANTE DEMANDE

La nécropolitique opère chaque fois que la condition pour demander une aide, et a fortiori pour la recevoir, est l'abandon de fait, au moins momentanément, de sa fierté. Souvent, demander rime avec mendier.

Et devoir se rabaisser, se faire tout petit ou écraser son amour-propre est presque impératif si l'on n'entre dans aucune case prévue, ou imparfaitement dans plusieurs.

En ce sens, une aide peut parfois contribuer à enfoncer la personne, à la déposséder de sa vie, à lui en subtiliser la direction.

Et si l'humiliation est consentante et acceptée comme le prix à payer pour l'aide, c'est toujours faute de pouvoir payer autrement.

3.4.3. LÉGITIMITÉ INCERTAINE

La nécropolitique, c'est, grâce à un rapport de force extrêmement défavorable à l'immense, sa requalification de « sujet détenteur de droits » en « objet susceptible éventuellement de faveurs » ou, pire encore, de « gestes charitables ».

24. Le sommet de l'imprévoyance nécropolitique bruxelloise en matière de sans-chez-soirisme est sans doute l'automnale recherche panique de bâtiments à rénover a minima afin d'héberger les personnes sans-abri pendant la saison hivernale dont la récurrence ne laisse de surprendre chaque année les responsables politiques. Et la dissimulation dans la récente « Ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri » (2018) des anciens « plans hiver » au sein d'un plan de « gestion des crises » ne fait qu'institutionnaliser un peu plus l'urgentisme nécropoliticien.

À quoi tient la vie d'un immense ? Être dans l'immensité, c'est être à la merci de l'humeur d'autrui. Les aléas de l'existence frappent certes tout un chacun, mais, avec les immenses, ils ne pardonnent pas. La nécropolitique, c'est passer dans le bureau de son assistant social comme si l'on passait une épreuve de repêchage.

Le donneur d'aide, qui ne fait que le travail pour lequel il est payé, laisse accroire qu'il fait preuve de libéralité, de générosité ou d'indulgence, que l'ouverture ou l'activation de droits dépend de son pouvoir discrétionnaire, que le soutien qu'il prodigue repose in fine sur son bon vouloir à lui plutôt que sur l'application de la loi.

Face au fait du prince, c'est le devoir de docilité que la nécropolitique instille chez les immenses.

« C'est bien parce que c'est toi ! » Sous-entendu : « Tu as bien de la chance d'être pour l'instant et jusqu'à ce que le vent tourne dans mes bonnes grâces... »

« Encore heureux qu'on soit en Belgique ! » Sous-entendu : « Avant de te plaindre, n'oublie pas que, ailleurs, tu n'aurais peut-être droit à rien (de comparable) ! »

« Faut pas exagérer non plus ! » Sous-entendu : « Un immense qui se respecte (ou se veut respectable) use des droits qui lui sont généreusement reconnus avec modération et parcimonie, et ce serait faire preuve d'ingratitude que d'en profiter sans compter, voire, vu la contrainte budgétaire, d'un manque de solidarité avec les autres dans une situation semblable. »

Dans un État de droit, un droit est un droit, mais les plus ostensiblement méritants y ont peut-être davantage droit.²⁵ Il y a nécropolitique dès que la question du mérite des immenses se pose. Qu'on la leur pose et/ou qu'ils se la posent, peu importe.

3.4.4. ENGRENAGE DE L'AIDE

La rigidité des procédures pour toute demande et les conditions d'entrée, standardisées et impersonnelles, dans le système pour qu'elle soit recevable, expliquent que,

25. Avant, le « bon pauvre » était travailleur, corvéable, apolitique, humble et discrètement digne. Aujourd'hui, il se doit d'être actif, activable, en projet, mobile et réactif. À chaque époque sa manière d'assujettir.

bien souvent, recevoir un salutaire coup de pouce suppose de mettre le pied dans une machinerie administrative bientôt difficile, voire impossible, à maîtriser, même pour le donneur d'aide.

Qui plus est, alors que l'aide demandée était précise, ponctuelle et circonscrite, la réponse peut en élargir le cadre bien au-delà de la volonté du demandeur, au point de soulever contre son gré des questions auxquelles il ne ressentait pas le besoin de trouver une réponse, et de fil en aiguille, de développer une dépendance et une subordination vis-à-vis du donneur d'aide.

Quoi de plus diffamant qu'une aide subie ?²⁶

La nécropolitique, c'est la disproportion de la réponse par rapport à la question posée. C'est régenter pour mieux aider. Puis aider pour mieux régenter.

3.4.5. MULTIPLICATION DES CONTRÔLES

Aucun citoyen n'est hors de contrôle. La puissance publique est légalement dotée d'outils pour vérifier, systématiquement ou aléatoirement, le respect par chacun de ses obligations légales et pour sanctionner tout contrevenant suivant des grilles légalement établies ou suivant la décision fondée en droit d'un juge nommé en toute légalité. Tout est donc, en théorie, légal, juste et impartial.

La réalité est tout autre, bien entendu, et d'autant plus pour les personnes en situation précaire.

Elles sont en effet particulièrement désarmées en cas de contrôle abusif, qu'elles ignorent l'abus dont elles sont victimes, qu'elles ne sachent pas comment s'y prendre pour le dénoncer, qu'elles craignent d'être mal vues, et donc moins bien traitées par la suite, en cas de réclamation et/ou qu'elles sachent que les abus dénoncés restent généralement impunis.

26. Dans un contexte non sans liens, celui de l'âgisme (discrimination frappant les personnes âgées), Stéphane Adam alerte contre le « diktat du soin » et l'« excès de l'aide » (in « Vieillesse. Voir le verre à moitié plein », *La Mauvaise herbe*, #11, septembre 2021).

La violence potentielle des contrôles les touche particulièrement puisque les aides auxquelles elles peuvent prétendre concernent leurs conditions d'existence mêmes et, partant, c'est l'intimité de leur (sur)vie privée qui est susceptible d'être investiguée par des travailleurs sociaux plus ou moins zélés (vie sentimentale, dépenses, santé, déplacements, revenus, économies, projets...). Les contrôles dont elles sont l'objet sont particulièrement invasifs, intrusifs, indiscrets.

On ne mentionnera qu'un exemple parmi d'autres : la vérification par un assistant social d'un CPAS des extraits de compte d'une personne percevant le RIS (Revenu d'intégration sociale) afin de vérifier, à la vue de ses dépenses, si ses « attaches » à la commune sont assez importantes pour ne pas remettre en question la compétence de la commune et donc pour maintenir son RIS. Cette vérification est monnaie courante dans certains CPAS, parfaitement illégale et régulièrement dénoncée par le SPP Intégration sociale qui a la tutelle sur les CPAS. En vain.

Enfin, il faut souligner que l'« atmosphère moralisatrice » dans laquelle se déroulent les contrôles n'est pas la même pour tous. La suspicion de fraude (sociale) ne pèse pas sur les immenses avec la même charge morale que la suspicion de fraude (fiscale) sur les escapés.

3.4.6. SUSPICION DE FRAUDE DOUBLEMENT INÉQUITABLE

Un double paradoxe est ici à dénoncer avec force.

Plus une fraude pourrait s'expliquer par des conditions de vie précaires, plus le fraudeur risque d'être perçu et traité comme un fraudeur compulsif, atavique, congénital. La tendance à frauder lui serait consubstantielle. L'opprobre est réel. À l'inverse, la fraude fiscale des escapés est, en Belgique du moins, élevée au rang de « sport national », s'aurole cyniquement de vocables valorisants comme *ingénierie* ou *optimisation* et n'atteint en rien l'identité des fraudeurs, même pris en flagrant délit. S'il est criminel d'abuser des aides mises en place pour les plus précaires, il est de bonne guerre d'essayer d'échapper au fisc. Bref, il y a incivilité et incivilité.

Ce deux poids, deux mesures se double d'une autre injustice, tout aussi choquante : plus une fraude impacte les finances publiques, moins les moyens mis en œuvre pour la juguler sont importants.

Deux chiffres circulent et, s'ils sont sujets à caution vu l'extrême complexité du calcul²⁷, ils donnent l'ordre de grandeur :



Auxquels il faut ajouter cette information : le nombre de fonctionnaires engagés pour lutter contre la fraude fiscale est passé récemment de 70 à 18, au point de faire dire au célèbre juge d'instruction Michel Claise que « lutter contre la criminalité financière en Belgique, c'est un peu comme poursuivre une Porsche avec une 2 Chevaux ».

La justice à géométrie variable participe intégralement de la nécropolitique et elle révolte (ou écoëure, abat, puis ravage) beaucoup plus les immenses que, par exemple, les inégalités.

3.4.7. DISCRIMINATIONS À LA CHAÎNE

Ce n'est pas un hasard si la chose la mieux partagée parmi les immenses est la conviction de subir d'injustes discriminations, de ne jamais faire le poids quand il y a deux mesures, d'être toujours suspects de quelque faute passée ou future, directe ou indirecte, réelle ou imaginaire.

27. Lire à ce sujet « Fraude fiscale et sociale : des chiffres pour une remise en perspective » de Mathieu Strale : www.inegalites.be/Fraude-fiscale-et-sociale-des.

Il n'y a pas de fumée sans feu ? La nécropolitique commence quand l'absence de fumée n'empêche pas de rechercher le feu.

Car rien n'y fait. Se poser comme victime, c'est instrumentaliser sa propre détresse. Être une victime, c'est concéder qu'on a perdu le contrôle de sa vie. Refuser le statut de victime du système, c'est faire preuve d'infatuation.

« Être dans une merde matérielle énorme » ne suffit pas. Il faut « être dans une merde matérielle énorme parce que... »

La nécropolitique, c'est insinuer que ce n'est pas totalement un hasard si l'on est une proie si facile, une cible à ce point sans défense, de la nécropolitique.

Où s'arrête la nécropolitique ? Où commence la faute à pas de chance ? Où intervient la faute personnelle ?

Ce ne sont pas les bonnes questions car elles ne contribuent qu'à dépolitiser la « merde matérielle énorme » qui est l'autre nom de l'immensité.

53
« Le problème avec les questions sociales, c'est qu'elles paraissent toujours plus politiques que les questions économiques. »

(Céline Nieuwenhuys)

La nécropolitique culmine quand elle n'apparaît plus comme une politique.

3.4.8. OPACITÉ INSTITUTIONNELLE

Toute institution – sociale, administrative, médicale ou judiciaire – est dès l'abord intimidante, obscure, inconnue. Toute institution impose sa réglementation propre, son jargon, ses formalités spécifiques. Toute institution se protège contre tout débordement, écarte les cas compliqués, excelle à se déclarer incompétente, ou dans l'incapacité légale de traiter telle question, ou sous-financée, ou en sous-effectif, ou en team-building.

Tôt ou tard, toute institution travestit sa raison d'être. Son existence était au départ le moyen de sa finalité, à savoir l'aide aux bénéficiaires. Très vite, cette aide devient le moyen pour booster son existence, à savoir son financement, sa notoriété, son image.

Frapper à la porte d'une institution (association, administration, hôpital, justice de paix, etc.) n'est facile pour personne et, pour les plus fragiles, peut tenir de l'exploit ou se révéler tout bonnement impossible, utopique, inconcevable.

À ces rappels, la réalité belge ajoute une deuxième couche.

Limbroglio institutionnel belge, qui relève tant de la lasagne que de la marmelade, est en effet bien connu, et il atteint dans la bicommunautaire Région de Bruxelles-Capitale un sommet digne du Guinness Book. De plus, la richesse du tissu associatif bruxellois est à la hauteur de la confusion dans l'offre de services qu'elle induit.

Le visuel ci-après, datant de la législature 2009-2014, n'a rien perdu de son actualité.

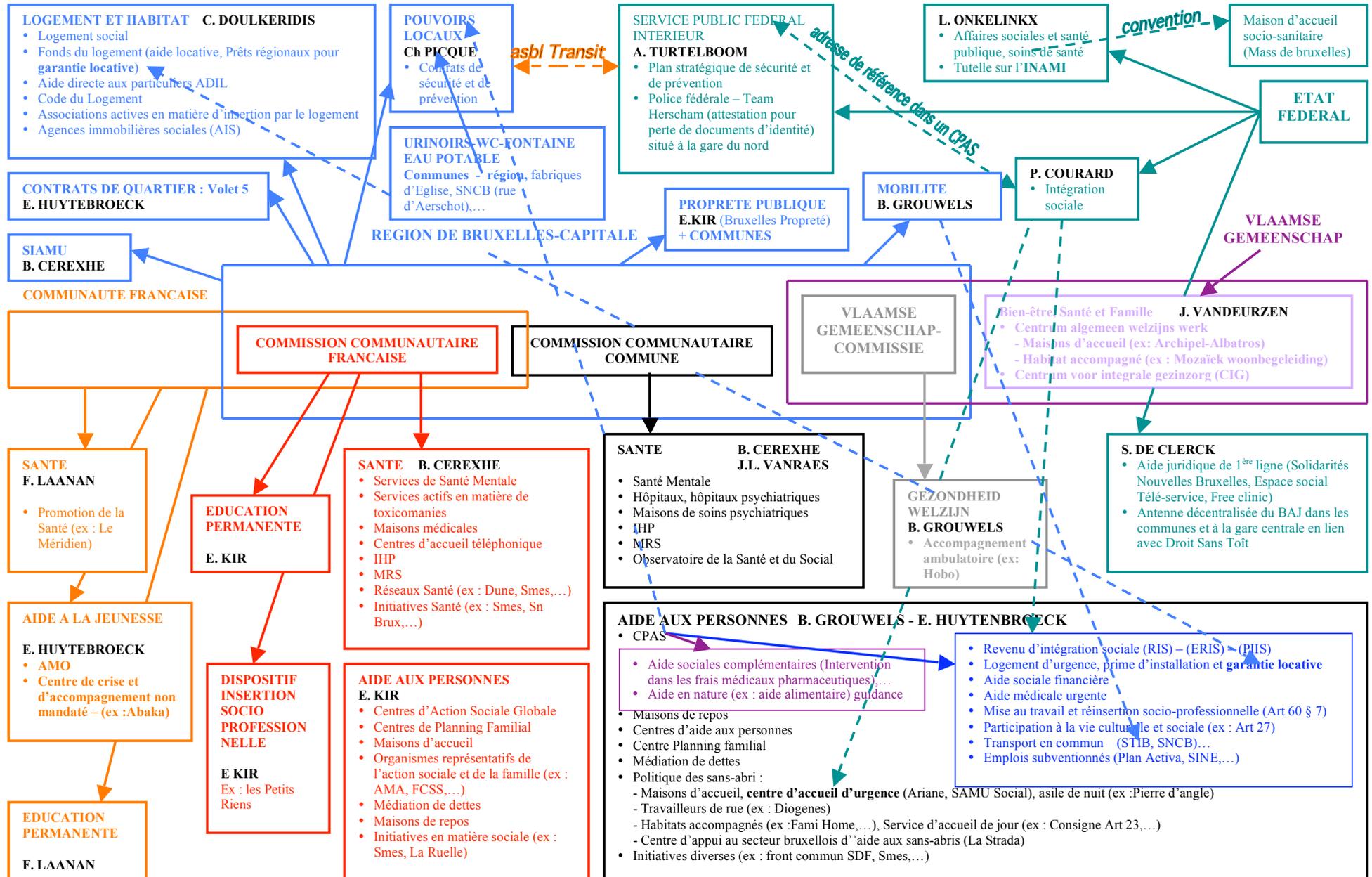
À cela s'ajoute le principe constitutionnel de la compétence territoriale, c'est-à-dire strictement communale, des CPAS, avec pour conséquence que l'errance, pour prendre le cas extrême, doit composer avec les 31 invisibles frontières intercommunales que compte la Région, forte de ses 19 communes.

Pire, la sacro-sainte autonomie des CPAS signifie une différence, parfois significative, d'un CPAS à l'autre, dans les procédures imposées, les aides octroyées, les droits reconnus, les exceptions tolérées, les informations données et même les interprétations de la loi.

En résumé, c'est une logique de pouvoir saucissonné et de répartition bancale des compétences qui préside à une confusion générale dont les immenses sont évidemment les premières victimes. Serait-on parti de leurs besoins, le tableau eût été tout autre.

Mais la politique ne commence jamais par l'essentiel. Pour l'essentiel, la politique est toujours en retard d'une guerre et en avance d'une défaillance.

REPARTITION DES COMPETENCES PAR RAPPORT AUX SANS DOMICILE FIXE (SDF) : RESSOURCES ET OUTILS



3.4.9. PRÉJUDICE PSYCHIQUE NÉGLIGÉ : MÉSESTIME ET DÉFAITISME

On ne revient pas ici sur le mauvais état de santé mentale comme cause (parfois) et/ou conséquence (souvent) de l'immensité.

On veut plutôt souligner l'impact négatif – toujours considérable et potentiellement permanent – sur le psychisme des personnes victimes de maltraitance nécropolitique.

La nécropolitique excelle avant tout à stimuler la mésestime de soi.

Elle peut aussi entretenir un stress, une anxiété ou une non-quiétude tenaces chez les immenses, vu que la fragilité de leurs conditions d'existence et les incertitudes entourant l'évolution de ces conditions sont souvent légales et institutionnalisées. Au quotidien, cela peut conduire la personne à ne plus s'exprimer et surtout à ne plus s'insurger face à une situation inacceptable, de peur que celle-ci empire suite à la plainte proférée.

Les représailles font partie, en effet, à côté d'un régime de sanctions moins incitatives que punitives, de l'arsenal nécropolitique.

Les séquelles mentales causées par (les professionnels ou les amateurs de) la nécropolitique sont certainement sous-estimées, quand elles ne sont pas tout simplement ignorées. Au mieux, elles sont rangées parmi les externalités du système. Jamais elles ne sont prises pour ce qu'elles sont : autant d'atteintes anxiogènes à la personnalité de la personne.

La question posée est éminemment politique, et non psychologique ou psychiatrique.

La nécropolitique excelle aussi à stimuler le défaitisme chez les immenses (et, en face, à donner aux meilleurs travailleurs sociaux un sentiment d'impuissance profond²⁸). Trop de portes frappées pour rien, trop d'espoirs douchés, trop de demi-avancées et de franches reculades. Trop de dossiers qui se perdent ou se périment, de listes d'attente qui s'allongent ou s'inventent, de réclamations sans réponse ou

28. À leur impuissance se superpose souvent l'obligation institutionnelle ou légale de poser des actes tenant à leurs propres yeux de la maltraitance ou du répressif gratuit.

La question des effets traumatiques et des souffrances psychologiques est tellement importante que je ne peux que regretter que cela n'ait pas fait l'objet d'un thème de l'Université d'été des immenses. Et l'absence d'universitaires ou autres experts en ces matières est aussi très dommageable.

Nail

de réponses sans effet. Trop de complications opaques, de procédures absurdes, d'applications variables de la loi, de (non-)décisions arbitraires.²⁹

Oui, il faut se battre et, parfois, survivre impose de s'avouer temporairement vaincu. Rester optimiste demande une énergie que la nécropolitique excelle à épuiser.

3.4.10. « MISE SOUS ADMINISTRATION » DE FAIT

Selon que le juge de paix estime qu'une personne n'est plus capable de gérer ses biens et/ou de prendre soin d'elle-même, il peut décider de la mettre sous « administration de biens » et/ou sous « administration de la personne ».

On ne peut ici que dénoncer en passant les énormes abus de tous ordres dont se rendent coupables beaucoup d'administrateurs dans la gestion de leurs « protégé.e.s ».

Stop à l'ingérence, l'intrusion, l'immixtion !
Les immenses sont privés de vie privée.

60

On insiste, en revanche, pour dire qu'un autre nom de la nécropolitique est l'expropriation de la personne, c'est-à-dire, hors de tout cadre légal, sa mise de fait sous administration, que ce soit de manière brutale ou graduelle, assumée ou insidieuse, décidée ou inconsciente, que cela soit le fait des personnes en contact direct avec elle ou sans aucune relation que ce soit.³⁰

29. L'arbitraire peut faire des miracles, tel celui vécu par un membre du Syndicat des immenses début septembre 2021. Totalement désespéré après des années de mal-logement et non-logement, il décide d'écrire un mail le 4 août à la Reine Mathilde, dont les services lui obtiennent en 10 jours un studio via une Agence Immobilière Sociale attachée à la commune où il squatte un logement social à l'abandon depuis 10 ans, et il a reçu les clés de son studio le 10 septembre. C'était une bouteille à la mer et il est bien sûr fantastique pour l'intéressé qu'elle ait fait mouche mais il est absolument scandaleux que la sortie de la survie tienne de la loterie, fût-elle royale.

30. Un exemple entre mille : les membres du conseil d'administration d'une société de logements sociaux qui décrètent l'indexation de certains tarifs.

3.5. COMMENT NEUTRALISER LA NÉCROPOLITIQUE ?

Pourquoi pas un « État social affectif » ?³¹

La fin de la nécropolitique se revendique, vigoureusement, mais ne se décrète pas, malheureusement. Et rien ne dit que cette fin peut être autre chose qu'un idéal vers lequel tendre, ce qui serait déjà enthousiasmant.

15

Ne pas avoir honte mais la leur infliger !

Un monde moins injuste et plus équitable, des richesses moins gaspillées et mieux réparties, un système économique moins néo-libéral et plus respectueux des plus fragiles, tout cela contribuerait certes à limiter les dégâts de la nécropolitique.

Le combat est-il trop inégal pour espérer une victoire à l'issue d'une opposition frontale ? Encore que. Pas sûr.

Quoi qu'il en soit, comment tenir, entretemps ? Y a-t-il des trucs et astuces éprouvés, des réflexes et mots barrières efficaces, un bon système d'alarme défensif ?

Que devrait contenir un kit de survie en milieu nécropolitique ?

Voici six éléments de réponse.

3.5.1. GLOBALISER

La nécropolitique est sournoise, insaisissable, multimodale. D'où la nécessité d'exiger la prise en compte la plus large possible de l'incidence de toute législation sociale, pratique sociale ou dispositif social sur les personnes précarisées, considérées dans leur complexité et leurs multiples dimensions (psychique, morale, affective, relationnelle, psychologique, émotive...)³²

31. Clin d'œil à la doctrine, qui a connu son heure de gloire mais a encore de beaux restes, de l'« État social actif ».

32. Exactement comme l'on tend à imposer la prise en compte systématique de l'effet sur l'environnement de toute activité économique.

Dans un même esprit, certains proposent de remplacer le Produit national brut (PNB), le classique indicateur de l'état de santé (!) d'une économie, par le Bonheur national brut (BNB) que permet l'organisation d'un pays.

Le « cure » peut participer de la nécropolitique. Le « care » lui est totalement étranger.

3.5.2. HORIZONTALISER

Intrinsèquement verticale, la relation aidé / aidant, on l'a noté, est à haut risque nécropolitique. Comment la (ré)équilibrer, l'assainir, la déminer ?

1) Se rappeler en permanence qu'un droit ne se mérite pas. Il est acquis ou il ne l'est pas. Si l'aide est un droit, elle est donc un dû assorti d'aucune condition, non une récompense pour bonne conduite, effort louable ou amabilité polie.

Facile à dire quand on a des droits et insupportable à entendre quand, à l'instar des sans-papiers, on n'en a aucun [à part l'aide médicale urgente] !
Alem

2) Se rappeler en permanence que tout est mis en place pour culpabiliser le recours à un droit, pour se sentir obligé de se justifier, de s'excuser.

3) Se rappeler en permanence que tout est mis en place pour donner l'impression que la demande d'aide précède son offre, alors que la construction du bureau où a lieu l'entretien avec l'aidant préexiste à l'expression de la demande par l'aidé. L'aidant espère qu'on frappe à sa porte tout autant que celui qui y frappe espère ne pas entrer dans le bureau pour rien.

4) Se rappeler en permanence que tout est mis en place pour que le donnant/donnant qui préside à la relation aidant/aidé soit perçu comme un donnant/recevant. Le meilleur travailleur social ne fait jamais que le travail pour lequel il est (mal) payé. Être reconnaissant, éventuellement. Redevable, nullement.

5) Se rappeler en permanence que le face-à-face avec l'aidant est une fiction. Les autres « parties prenantes » de l'entretien sont le bureau et son aménagement plus ou moins accueillant, intimidant ou valorisant, l'organisation et son règlement interne, la législation et sa (non-)application.

6) Se rappeler en permanence que le face-à-face avec l'aidant est un théâtre où chacun joue son rôle et se montre à son avantage pour obtenir gain de cause. Si tous

les coups ne sont pas permis, toute la vérité n'est pas obligatoire, la transparence est parfois contre-productive, une omission est parfois salvatrice.

7) Se rappeler en permanence que le face-à-face avec l'aidant est un jeu où, de la séduction à la colère, la palette est large. Et tout est de bonne guerre si cela permet d'améliorer sa situation.

8) Enfin, se rappeler en permanence (et adapter en conséquence son attitude et ses propos) que les clichés stigmatisants sont d'autant plus indécrottables qu'ils touchent des personnes précarisées (« Tous des profiteurs, des paresseux, des assistés, des bons à rien... »).

3.5.3. DÉPERSONNALISER

La nécropolitique touche au plus profond de l'être de l'immense, à son intimité existentielle, à sa vie même, qui est, en même temps et paradoxalement, ce qui est le plus communément partagé entre toutes et tous. Le plus personnel est le plus universel.

En d'autres termes, l'immensité, en tant que cible privilégiée de la nécropolitique, a une portée et une résonance instantanément politique. L'intime est politique.

3.5.4. RÉCRIMINER (ENSEMBLE)

La loi a pourtant tout prévu. Sauf que la malice de la nécropolitique tient à ce qu'elle ne va jamais jusqu'au flagrant délit de « mise en danger de la vie d'autrui » ou de « non-assistance à personne en danger ».

Elle arrive aux mêmes résultats par des voies détournées, par multiplication de petites touches, de coups retors faussement anodins.

Tout fait sens en nécropolitique. Un rien peut contribuer à rendre la vie impossible.

En face, il ne faut donc rien laisser passer. Ne pas résister, c'est abdiquer. Résister, c'est ne rien concéder, ne jamais transiger, n'accepter aucun compromis, aucune atteinte à ses droits, son intégrité, sa dignité.

« Si des immenses en arrivent à brailler, est-ce que le "système" a décidé de fermer les yeux sur leurs conditions d'inexistence ? »

(Louis Braille, *Notes inédites*, 1849)

27

Et rendre coup pour coup, en protestant, en portant plainte, en exigeant réparation.³³

Sauf que cette vigilance de tous les instants suppose une énergie qui fait le plus souvent défaut chez les immenses, surtout si, vu leur grand isolement, ils ne peuvent guère compter sur une émulation collective. Par ailleurs, on ne doit pas sous-estimer la difficulté morale et psychologique à contre-attaquer.

« Peut-être que nous est quelque chose comme le pluriel de seul. »

(Marielle Macé)

D'où l'importance d'organisation comme, par exemple, le modeste et néanmoins pugnace Syndicat des immenses.

Porter, ensemble, des revendications, mener, ensemble, des combats, faire entendre, ensemble, la voix des immenses, cela fait partie de la contre-offensive !

Et ce combattre-ensemble est avant tout un combattre-ensemble-le-fatalisme, fatalisme qui est le principal obstacle sur la voie menant vers une fin du sans-chez-soi-risme, obstacle civilisationnel (« Il y a toujours eu des SDF... ») ou intime (« J'ai tiré le mauvais numéro, j'ai pas eu de chance, j'ai un mauvais karma... »).

3.5.5. CHÂTIER (SON LANGAGE)

Corriger systématiquement l'usage des mots à bannir, parce qu'incorrects, stigmatisants ou malhonnêtes, et répandre celui des mots nouveaux qui disent l'immensité.³⁴

3.5.6. PAYER, ÉCHANGER, TROQUER (OU NON)

Les effets parfois pervers de la gratuité sont bien connus : le sentiment de dette, la honte de ne pouvoir réciproquer, l'impossibilité de se plaindre, l'obligation de dire merci quand bien même le service n'a pas donné satisfaction. Autant d'impasses que ne connaît pas le « client » qui a « payé ». L'argent a cette vertu d'égaliser, au moins formellement ou symboliquement, la relation, même si le prix est modique. Le client a des droits et le fournisseur a des devoirs.

33. Sur le modèle des erreurs médicales, imaginer des dédommagements en cas d'erreur psycho-sociale dans le chef d'un travailleur social ? Où s'arrête son impunité ?

34. Voir, respectivement, 2.2. et 2.3., infra.

Faute de moyens financiers ou par interdiction réglementaire, un immense peut ainsi être amené, pour équilibrer quelque peu la relation, à offrir un cadeau, parfois dérisoire, en échange du service gratuitement rendu. Le refus, même courtois, de ce contre-don par le travailleur contient donc une part non négligeable de violence : le déni du droit à un (petit) pied d'égalité.³⁵

En même temps, la totale gratuité, on le sait, est une façade. L'aide donnée par celui qui est payé pour le faire n'a rien de gratuite. Et, via les taxes qu'il paie par ailleurs, l'immense a indirectement contribué au salaire de celui qui l'aide.

Et l'on sait les abus que le façadisme de la gratuité autorise.

Comme quand le droit au Revenu d'Intégration Sociale (RIS), c'est-à-dire à une vie moins indécente, est subitement assorti de l'obligation de signer un Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) potentiellement excluant, voire mortifère.

Ou quand le droit au chômage, ouvert par des cotisations préalables, est présenté comme un privilège dispensant des profiteurs professionnels de travailler.

Rien n'est « naturellement » gratuit ou payant, et ce qui est présenté comme tel résulte d'un rapport de force. Et, ici comme ailleurs, selon que vous êtes immense ou escapé, le discours ne sera pas le même.

Je m'insurge. Les immenses lancent le débat est trop sérieux et souvent déprimant. Légèreté, humour et immensité ne sont pas forcément antinomiques. Et je le prouve en composant ce conte, qui est peut-être une fable :

Il était une fois un pauvre hère, sans chez-soi, dont l'estomac criait famine. Sans revenu, il put s'acheter un simple pain, et rien de plus. Comme pour lui donner du goût, il décida, avant de manger son pain, de s'adosser au mur d'un restaurant afin de savourer l'appétissante odeur émanant du restaurant. Car le restaurateur était connu pour l'excellence de sa cuisine... mais aussi pour son extrême cupidité.

Ainsi, à peine l'immense avait-il engouffré son pain dans les effluves d'un succulent gratin de choux de Bruxelles au chèvre, que le restaurateur sortit de son restaurant et exigea de l'immense le paiement de quatre euros.

- Mais je suis là dans l'espace public ! s'offusqua l'immense.

- Dans l'espace public rehaussé d'une senteur privée, nuance ! rectifia le restaurateur. Vous en avez profité et une partie de ce profit me revient : quatre euros, s'il vous plaît. Ou j'appelle la police.

Témoin de la scène, une passante compatissante s'interposa. Elle tenta d'amadouer le restaurateur, invoquant la grande pauvreté de l'immense, mais ce fut peine perdue.

- C'est à l'État de secourir les nécessiteux. Moi, je suis un commerçant. Et tous les profits sont bons !

La femme ne se laissa pas démonter et adressa un clin d'œil rassurant à l'immense.

- Voyons les choses autrement, suggéra-t-elle. Vous conviendrez, messieurs, que quatre euros est le prix d'un bon sandwich bien fourré.

Et les deux hommes d'acquiescer. Elle tira alors de son sac deux pièces de deux euros et les fit tinter en les agitant entre ses mains.

- Avez-vous apprécié l'odeur émanant du restaurant ? demanda-t-elle à l'immense, lequel fit oui de la tête.

Et vous, monsieur le restaurateur, avez-vous entendu la musique des quatre euros ?

- Je ne suis pas sourd, madame ! s'agaça le restaurateur.

- Très bien, conclut la femme. Vous avez pris la musique des quatre euros comme prix de l'odeur émanant de votre restaurant et l'immense a pris cette odeur comme la musique de quatre euros. L'odeur vaut donc autant que la musique que vous venez d'entendre !

Le restaurateur resta sans voix.

- Monsieur l'immense, poursuivit la femme, vous ne devez plus rien à ce vénal boutiquier. Et pour votre peine, je vous donne volontiers ces quatre euros.

L'immense n'en croit pas ses yeux, la femme tourne les talons et le restaurateur rentre dans son établissement en claquant la porte.

Mohammed

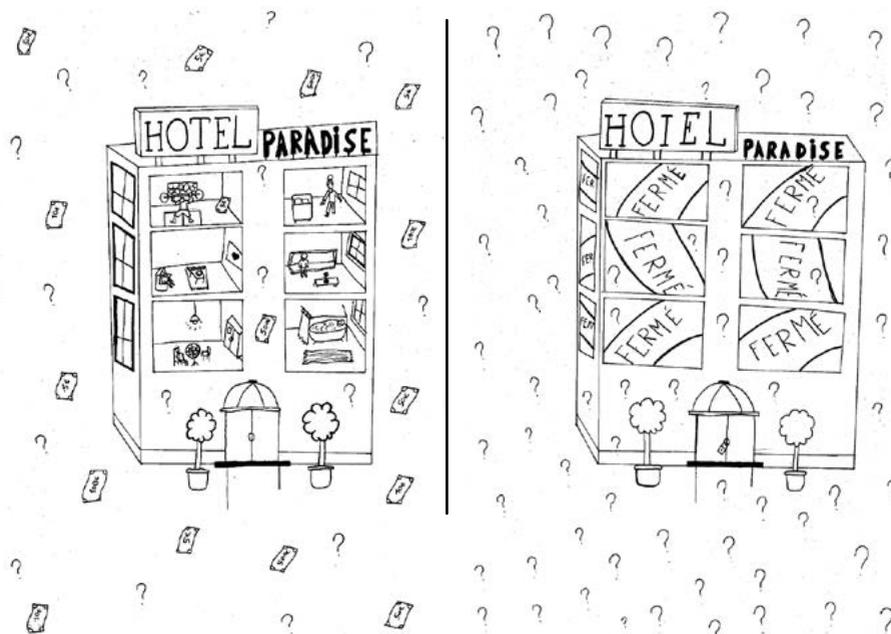
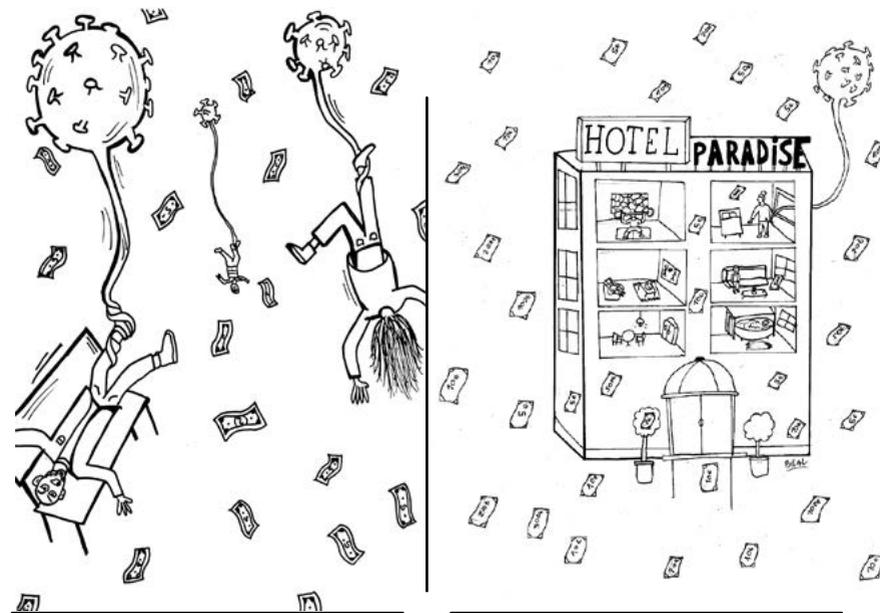
35. Plus généralement, la violence potentielle des dons, quels qu'ils soient, en faveur des personnes les plus précaires incapables de réciproquer, est largement méconnue et donc très rarement anticipée.

THÈME 4

**Fêter la Saint-Covid
le 13 mars ?**

ou

**Le coronavirus
a exacerbé
les inégalités
et sorti des
personnes de la rue**



[Notre civilisation est basée sur] une triple domination : domination des autres, de la Nature et de nous-mêmes – c'est-à-dire la répression de la vulnérabilité. [...]
La pandémie est peut-être l'occasion de [...]
remplacer ce « schème de la domination » par ce que j'appelle le « schème de la considération ».
Corine Pelluchon, philosophe

Après 18 mois de crise sanitaire et même si on n'en voit pas encore la fin, l'heure des premiers bilans approximatifs et partiels a sonné, et bien au-delà du premier secteur concerné, celui des soins médicaux.

Inutile de s'appesantir ici sur les effets évidemment négatifs en cascade et souvent catastrophiques d'une économie en soudaine récession et de secteurs d'activité entiers à l'arrêt pendant de longs mois. Ou de rappeler que la crise fut pour certaines entreprises une énorme source de profit ou l'occasion de repenser avantageusement l'organisation du travail.

Cette liste, certes non exhaustive, fait l'impasse sur l'essentiel. La crise sanitaire a été pour beaucoup une salubre opportunité de mise en perspective et de remise en question, qu'il s'agisse de leur rapport à la famille, au travail, aux loisirs, au corps (alimentation, hygiène, santé, vulnérabilité), à la nature et aux autres, de leur rapport au temps, à l'espace, aux choses importantes et à celles qui le sont moins, aux choses urgentes aujourd'hui et inutiles ou nuisibles demain, aux choses trop simples pour être dignes d'intérêt et en réalité essentielles... et rien de tel, absolument rien de semblable, aucun début d'ébauche de quelque chose du même ordre du côté de l'État, des autorités, ou du système, peu importe comme on appelle ce gros bazar qui fonctionne à l'envers!
Daniel

Des couples se sont ressoudés grâce au confinement et d'autres n'y ont pas survécu. La pandémie fut le catalyseur de prises de conscience contrastées, voire antinomiques, sur le fonctionnement économique du monde et son interaction avec la nature. Il y a eu moins de prématurés, de morts sur les routes, de surendettements, de délinquance, de pollution au CO₂. Les violences conjugales ont augmenté. La fin du confinement a vu exploser le nombre d'abandons d'animaux de compagnie (chats, chiens, lapins, cochons d'Inde...), achetés compulsivement pendant le confinement. Des cancers ont été diagnostiqués plus tôt grâce aux tests PCR. L'interdiction de la vente d'alcool après 20h a aidé certains à modérer leur



consommation. Seuls les bas revenus ont diminué quand ils ne se sont pas évaporés, et la richesse des propriétaires de biens immobiliers a crû.

Etc.

Mais quid de l'immensité en temps de pandémie ?

4.1. LES IMMENSES CONFIRMENT LA RÈGLE

Positif, négatif ou paradoxal, l'impact de la crise sur les immenses a été, sans mauvais jeu de mots, immense. L'énormité est leur quotidien. L'immensité ne fait rien à moitié.

4.1.1. RAPPEL RÉJOUISSANT DES FONDAMENTAUX

Par certains points, la qualité de survie des immenses s'est améliorée grâce au coronavirus. Le contrôle des tickets quasi suspendu dans les transports publics, des associations qui n'offraient pas de repas s'y sont mis, les personnes dormant dans les centres d'hébergement d'urgence ne devaient plus en sortir dès le lendemain matin, une plus faible promiscuité dans la ville a permis de se (ré)approprier de l'espace, fût-il public. Par exemple.

L'essentiel du bénéfice, pourtant, n'est pas là.

Car, si toute crise a du bon en ce qu'elle fait voir tout ce que la routine contribue à occulter, ce fut particulièrement spectaculaire s'agissant des immenses pris dans la crise sanitaire.

Dans les rues vides, la misère a sauté soudain aux yeux.

Puis ce sont les failles du système qu'il est devenu impossible de feindre d'ignorer.

4.1.1.1. UN BRICOLAGE STRUCTUREL CRIANT

À la faveur du chaos compréhensible dû à la réorganisation improvisée des services ou à leur fermeture temporaire, l'absence d'une concertation sectorielle non verticale, partant de la demande des immenses plutôt que de l'offre des associations, est apparue au grand jour.

Un exemple imaginaire, ici, ferait tout aussi bien l'affaire, non? Aucune raison de toujours se limiter à la réalité! C'est pourquoi j'ai inventé l'histoire de David... un très pauvre ex-sans-chez-soi, dont la fille, Brigitte, lui rend visite toutes les semaines. Et quelle n'est pas sa colère lorsque, distraite, Brigitte actionne la sonnette, oubliant l'affiche punaisée sur la porte d'entrée : « Ne pas sonner. Je sors toutes les quatre minutes. Merci ! » David pense en effet que ces coups de sonnette pèsent lourd dans sa facture d'électricité. Et Brigitte n'est pas la seule à passer outre son interdiction de sonner. Débarque un jour une pandémie mondiale, semant la peur parmi la population, et la joie dans le cœur de David. Il y voit en effet un moyen efficace d'obtenir enfin satisfaction. « Attention! Coronavirus à tous les étages ! » écrit-il au gros feutre noir sur sa nouvelle affiche. Et plus personne ne sonne. Même Brigitte.

Mohammed

En particulier, l'impossibilité d'accéder à toutes les informations, centralisées et à jour, concernant le fonctionnement des services a été encore plus cruellement ressentie que d'habitude, alors qu'ils évoluaient de jour en jour (nature des services, horaires, conditions d'accès, prix) et que des initiatives citoyennes mettaient sur pied de nouveaux services (aide alimentaire surtout, mais pas uniquement).

Se réinventer du jour au lendemain suppose de la réactivité, de la créativité et même de l'imagination. L'urgence entraîne un inévitable « bricolage conjoncturel », qui est à mettre au crédit des associations et des citoyens solidaires. Tout autre est le « bricolage structurel » induit par l'absence d'une vision globale sur les tenants et aboutissants du mal-logement et du non-logement, et la non-volonté d'y apporter une réponse politique qui soit complète, cohérente et durable.

L'immense mérite du Covid-19 a été de mettre en évidence ce bricolage structurel.

4.1.1.2. UN ÉTAT À REPARAMÉTRER IMPÉRATIVEMENT

D'un côté, la léthargie décidée de l'État-Providence, le démantèlement des services publiques et les attaques répétées contre la Sécurité sociale. De l'autre, l'évasion fiscale débridée, des inégalités exponentielles et un individualisme radicalisé. Au milieu, la propriété privée inexpugnable, des illégalités négociables et les violences policières.

Quelque chose ne va pas. La société ne tourne pas rond. Elle a pris une mauvaise direction et en être d'accord ne suffit pas pour l'infléchir, encore moins pour convaincre ceux qui s'en félicitent parce qu'ils en tirent profit, argent et pouvoir.

Attention aux raccourcis hâtifs! Les inégalités augmentent tendanciellement depuis des décennies, d'accord, mais pas sûr du tout à mon avis que le coronavirus – puisque c'est de lui qu'il s'agit ici, jusque dans le titre du thème – y ait contribué. Les extrêmement riches le sont encore davantage mais le nombre de pauvres et de moins riches a beaucoup augmenté par ailleurs. Au total, les inégalités se sont-elles creusées à cause du Covid-19? On peut en douter.³⁶

Daniel

Et, avec ces files d'attente pour recevoir un colis alimentaire, ces personnes contraintes de déféquer en rue faute de toilettes publiques (vu la fermeture des cafés) ou les CPAS moins accessibles que jamais, la crise sanitaire a fait office de goutte d'eau, d'énième preuve, de dépôt de bilan.

36. Selon l'Observatoire de la santé et du social, les inégalités sociales se sont bel et bien amplifiées pendant la crise sanitaire en Région de Bruxelles-Capitale. Voir www.ccc-ggc.brussels/fr/news/2020-barometre-social.

Défaillance, démission ou démembrement de l'État ? Les trois à la fois.

On a les politiciens qu'on mérite ? Peut-être. Mais, répètent les immenses, beaucoup de politiciens, quand ce n'est pas tous, ne méritent guère le poste qu'ils occupent. S'ils sont les boucs émissaires préférés des immenses, c'est bien en tant que responsables ultimes d'un état de la société jugé totalement insatisfaisant et foncièrement injuste.³⁷

« Plus ou moins d'État ? » À cette mauvaise question néolibérale (démagogique, piégeante, malhonnête), la bonne réponse est : un autre État doit être possible.

L'immense mérite du Covid-19 a été de démontrer à ceux qui n'en étaient pas encore persuadés qu'un autre État est absolument nécessaire.

4.1.1.3. UNE SOLIDARITÉ ÉMOTIONNELLE

Des semaines durant, des applaudissements à 20h ont rendu hommage au personnel soignant, en première ligne sur le front de la pandémie et, en plus, en sous-effectif et sous-équipement du fait de décennies d'économies à courte vue et dont les plus précaires font, évidemment et sans mauvais jeu de mots, le plus les frais.

Toutes proportions gardées, les travailleurs du secteur du sans-chez-soirisme et les citoyens engagés – soutiens aux voisins, renforts pour les associations, actions solidaires spontanées – auraient mérités semblables félicitations.

Et il n'importe pas, ici, de distinguer ceux dont c'était le travail rémunéré et ceux guidés par leur seule conscience citoyenne. En effet, selon des modalités différentes, les uns comme les autres auraient pu faire passer leur propre santé avant tout et néécouter que leur instinct d'égoïste survie.

« On ne nous a pas lâchés ! » Entendez : « Ils auraient été en droit de nous laisser tomber mais, globalement, ils ne l'ont pas fait ! » Comprenez : « Il aurait été dans la logique nécropolitique des choses de prétexter la panique sanitaire pour nous lâcher. »

37. Taper sur la classe politique est le sport préféré des immenses. En même temps, ils se plaignent de n'y être jamais représentés et donc d'y être beaucoup trop rarement entendus. Ceci explique cela ? Rien n'est moins sûr.

La mauvaise nouvelle, c'est qu'un immense est donc une personne-susceptible-d'être-lâchée.³⁸ Toute crise sanitaire à part, ce ressenti correspond évidemment à une réalité maintes fois éprouvée et elle soulève la terrible question du tri, non en théorie mais dans le quotidien du travail de terrain. On connaît la formule « Les femmes et les enfants d'abord ! » Sa version complète serait-elle dans les faits « Les femmes et les enfants d'abord ! Et les immenses en derniers... » ?

La bonne nouvelle, c'est que des immenses ont constaté la solidarité dont ils ont été l'objet à la faveur de la crise sanitaire.³⁹

L'immense mérite du Covid-19 a été de rappeler qu'il ne faut pas, en temps de crise en tout cas, trop désespérer de l'humanité.

4.1.2. IMMENSITÉ DRAMATIQUEMENT INTENSIFIÉE

Le Covid-19, c'est l'immensité au cube.

En vrac.

- * Des personnes sans chez-soi ont connu, pour la première fois, la soif.
- * Beaucoup ont perdu du jour au lendemain leur unique source de revenu, travail au noir ou mendicité.
- * Les toilettes dans les cafés n'étaient plus accessibles.
- * Les services offerts par les associations se sont adaptés et, au total, ont diminué en quantité.
- * Les personnes souffrant de la fracture numérique ont été impactée par la brusque accélération de la numérisation provoquée par la crise.
- * Le suivi des dossiers de demande de régularisation des personnes sans-papiers a considérablement ralenti.
- * La disponibilité des assistants sociaux a diminué, vu le plus grand nombre de demandes auxquelles ils ont fait face et la moindre réactivité de beaucoup de CPAS.
- * Les restaurants sociaux ont fermé au début du confinement, puis, vu l'affluence, certains se sont trouvés dans l'obligation de demander à l'entrée d'humiliantes preuves d'état de nécessité.

38. Ce qui devrait interroger les apôtres du vivre-ensemble : et s'ils s'attaquaient d'abord au survivre-ensemble ?

39. Même constat de la part des associations de terrain, chez qui les dons, en nature ou en liquide, ont afflué comme jamais.

- * L'impossibilité de prendre part à des activités, des réunions ou des formations a intensifié le grand isolement dans lequel sont beaucoup d'immenses.
- * Les recherches de logement sont devenues encore un peu plus compliquées.
- * Toutes les listes d'attente se sont rallongées.
- * Beaucoup de rendez-vous ont été reportés, voire annulés.
- * Par peur d'une contamination, certains immenses ont renoncé à se faire soigner à l'hôpital.
- * L'obligation de rester chez soi tient de la torture quand le logement est sombre, exigü, surpeuplé, bruyant et/ou insalubre.
- * Pensant (à tort) que les personnes visiblement sans chez-soi étaient davantage susceptibles d'être infectée par le virus et donc de le transmettre, des passants s'en sont écartés encore plus ostensiblement.

Pas d'accord d'omettre de dire que toutes ces complications sont une volonté politique. Depuis trop longtemps elles/ils sont déconnecté-e-s du monde dans lequel nous vivons. Le Covid-19 a été la cerise sur leur gâteau. Diviser pour mieux régner, museler pour mieux gruger!

Jonathan

Sans oublier celles et ceux qui, frappés de plein fouet par le confinement et ses conséquences, ont demandé pour la première fois un colis alimentaire, ont franchi pour la première fois la porte d'un CPAS, ont pour la première fois dormi aux côtés de deux inconnus, ont décroché de l'école et fini par errer dans la ville, ont perdu leur logement, ont découvert l'utilité et/ou l'impuissance d'un assistant social, etc. Bienvenue dans l'immensité!⁴⁰

4.2. LES IMMENSES FONT EXCEPTION

Deux faits exceptionnels ont frappé spécifiquement les immenses pendant la crise sanitaire : on s'est rappelé avec force leur existence et, en même temps, on a oublié qu'ils existaient.

La contradiction est édifiante : on fait forcément tout et son contraire, c'est-à-dire n'importe quoi, avec des personnes à qui on ne reconnaît pas une existence pleine et entière.

Les immenses existent et, en même temps, ils n'existent pas.

Démonstration.

³⁹ Voir aussi « Pauvreté : l'aggravation devrait être pour demain », un article de Julien Damon sur le cas français, extrapolable à la Belgique : www.eclairs.fr/wp-content/uploads/2021/05/2021RDSSDamonPauvreteAvenir.pdf.

4.2.1. LES QUATRE MIRACLES DE SAINT-COVID

Le cri du cœur « Vive Saint-Covid! » est le fait d'un immense qui, en l'espace de trois heures, est passé du grenier miteux de la maison qu'il squattait à une spacieuse et confortable chambre d'hôtel avec vue sur les Arcades du Cinquantenaire et, au-delà, sur le parc éponyme. En plus, le soleil brillait dans le ciel bruxellois. C'était quelques jours après le 13 mars, date du début du confinement.

Pour mettre les personnes sans chez-soi à l'abri du coronavirus, une douzaine d'hôtels furent ainsi ouverts, d'autant plus facilement qu'ils s'étaient vidés de tout client dès les premiers jours du confinement et que le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale débloquaient des fonds pour dédommager les hôteliers, dont certains, sans cela, n'auraient pas survécu à la crise.

Mais il eût fallu en ouvrir davantage pour confiner tout le monde.

Et certains ont regretté que très peu d'hôtels furent réquisitionnés au sens propre du terme, ce qui aurait permis de gagner du temps et de sélectionner les hôtels les mieux adaptés. Un membre du Syndicat des immenses a fortement contribué à l'action « Pas encore confiné-e » du mouvement Droit à un toit / Recht op een dak :



Le Syndicat des immenses a ciblé plus spécifiquement la frilosité du gouvernement bruxellois :



D'autres mauvaises langues ont argué qu'il s'agissait moins de mettre les immenses à l'abri, comme annoncé, que de les empêcher de contaminer le reste de la population. À quoi on peut répondre que l'un n'empêche pas l'autre.

LE SYLLOGISME DU CORONAVIRUS (3) : VERSION TRAGIQUE

Si la réquisition d'hôtels pour le confinement des personnes sans chez-soi fait quasiment l'unanimité en Région de Bruxelles-Capitale, c'est parce qu'elles sont des victimes toutes désignées du coronavirus.

Or la morbidité de la vie à la rue est démontrée depuis longtemps (espérance de vie inférieure à 50 ans) sans que cela ne suffise à ce que l'on se donne les moyens de mettre fin au sans-abrisme, sachant que cette fin est possible.

Donc sauver la vie des personnes sans chez-soi n'est pas le premier but de la réquisition des hôtels : c'est la vie des personnes avec chez-soi qui est en jeu.

Quoi qu'il en soit, la crainte était sérieuse parmi les professionnels du secteur du mal-logement et du non-logement que les immenses, à la santé forcément plus fragile, soient plus vulnérables au Covid-19. Cette crainte s'est révélée heureusement non fondée.

Mais là n'est pas le miracle de Saint-Covid.

4.2.1.1. L'ARGENT EST LÀ

Son premier miracle est le déblocage de budgets réputés inexistant la veille. Du jour au lendemain (lenteurs administratives mises à part), outre des fonds pour les hôtels, un renforcement des équipes des services sociaux est spontanément proposé par les autorités.

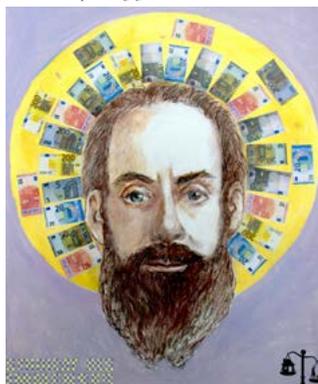
La leçon est vite tirée : l'argent, en réalité, n'est pas, et n'a jamais été, le problème, a fortiori dans la troisième région la plus riche d'Europe.

« Désolé, les poches de l'État sont vides, la dette publique explose, les finances publiques sont dans le rouge, etc. » Grâce au coronavirus, l'excuse n'est plus audible. Les autorités ne peuvent désormais plus dire qu'une chose : « La fin du sans-chez-soirisme n'est pas notre priorité. »

Le 13 mars, c'est la Saint-Covid !

Le miracle de Saint-Covid : avoir activé la

Capacité d'**O**ublier **V**ie d'**I**mmenses **D**épenses
en faveur des immenses*,
capacité négligée, inavouée, voire niée !



On ne dit pas « Merci ».
On exige de financer la fabrication
du vaccin (qui existe) contre le virus
du sans-chez-soirisme (qui n'est pas une fatalité).

* immense est l'acronyme de « Individu dans une Merde Matricielle Enorme mais Non Sans Exigences ». C'est la nouvelle dénomination, non stigmatisante, des/des sans-abris, sans-soirs, SDF, recluses, mal-logés ou habitants de la rue. Voir www.syndicatdesimmenses.be.

Pour taper sur le même clou autrement. Il existe en Belgique un « fonds des calamités ». Sachez, mesdames messieurs les escapés, que le sans-chez-soirisme est une calamité !

Et encore autrement : si on dit couramment débloquer un budget, c'est bien que quelqu'un ou quelque chose le bloque et, en tout état de cause, que le budget est là.

4.2.1.2. L'HÉBERGEMENT (ET, DERRIÈRE, LE LOGEMENT) EST LÀ

L'occupation des hôtels, faute de clients, a donc heureusement coïncidé avec la décision de mettre des immenses à l'abri du virus. Impossible, au moment où l'on s'en félicite, de ne pas se rappeler les dizaines de milliers de logements et de bureaux vides en Région de Bruxelles-Capitale.⁴¹

La question est vite posée : pourquoi attendre une catastrophe (sanitaire, en l'occurrence) pour profiter d'espaces vides permettant de sortir des personnes de la rue ?

Grâce au coronavirus, les autorités ne peuvent désormais plus dire qu'une chose : « Qu'il y ait zéro personne dormant à la rue n'est pas notre priorité. »

Précisons qu'une chambre d'hôtel n'est bien sûr pas un logement digne, durable et conforme. Mais l'expérience a montré qu'elle peut être, pour certains, la meilleure étape temporaire vers un logement digne, durable et conforme. Sauf que le nombre de logements à loyer abordable est criminellement insuffisant. Une situation qui n'a de « crise » que le nom : elle est la résultante mathématique d'une très longue série de (non-)décisions en la matière, qu'il s'agisse du secteur immobilier privé non régulé ou celui des logements sociaux que l'État gère depuis des décennies en très mauvais père de famille, à la petite semaine, et sans aucune vision de long terme (même si, oui, certaines Sociétés Immobilières de Service Public (SISP) tirent leur épingle du jeu).

Grâce au coronavirus, ce scandale permanent a refait la une de l'actualité dès que la fermeture des premiers hôtels qui avaient hébergés des personnes sans chez-soi a pris la forme d'une expulsion et d'un retour à la case rue, même pour celles qui étaient en capacité administrativo-financière d'être logées durablement.⁴²

41. Ladite « 20^e commune de Bruxelles » est estimée à 6,5 millions de mètres carrés. Voir www.leegbeek.brussels.

42. Le Syndicat des immenses s'est joint en pensée aux actions « Pas de retour à la rue ! » conçues dans ce contexte par le mouvement Droit à un toit / Recht op een dak en juin 2020.

La vieille question des expulsions a, elle aussi, ressurgi sous une lumière nouvelle à la faveur de la crise du coronavirus.

4.2.1.3. LE MORATOIRE EST LÀ

Des voix s'étaient déjà élevées avant la crise sanitaire pour que les expulsions domiciliaires, même légales, ne puissent avoir lieu sans solution de relogement, ou, au minimum, sans que les personnes expulsées ne se retrouvent à la rue.

Il est néanmoins significatif que le Front anti-expulsion ait vu le jour en pleine crise sanitaire, en août 2020 plus précisément.⁴³

Encore plus exemplaire est le moratoire sur les expulsions décrété et plusieurs fois reconduit par le gouvernement bruxellois à cause de la crise sanitaire.⁴⁴

La justification du moratoire tient en un simple syllogisme :

Se retrouver à la rue est inacceptable.

Or le confinement rend la recherche d'un logement quasi impossible.

Donc, on ne peut plus procéder à des expulsions pendant la crise.

Grâce au coronavirus, la démonstration est donc faite que se retrouver à la rue est inacceptable aux yeux des autorités régionales : réjouissante nouvelle !

Solution contre les fausses couches : un moratoire sur les expulsions* !

* Pour info : l'expulsion, c'est la sortie de l'enfant de l'utérus, son passage dans le vagin et sa sortie par la vulve.

56

Mais, vu qu'aucun moratoire n'empêche les expulsions hors crise sanitaire, la démonstration est faite que les autorités croient que, en temps « normal », trouver un logement est possible pour tout le monde : affligeante nouvelle !

43. Voir www.stopexpulsions.be. « Pas d'expulsion sans relogement ! » et « Pas de retour à la rue ! » sont les deux slogans fondateurs du front. L'article de Soraya Soussi dans *En marche* (20 octobre 2020), « Éviter de faire déguerpir », met bien les expulsions en perspective : www.enmarche.be/societe/habitat/eviter-de-faire-deguerpir.htm.

44. Ce n'est pas un hasard (voir 4.2.2. infra) si le décret a négligé de mentionner les squats et occupations, de plus en plus nombreux en Région de Bruxelles-Capitale, et le cabinet ministériel a dû préciser qu'ils étaient aussi concernés.

On conclut en toute logique que le moratoire contre les expulsions doit être prolongé aussi longtemps que trouver un logement n'est pas possible pour tout le monde. Sauf à revenir au temps, heureusement révolu, où il était possible de trouver acceptable que des personnes se retrouvent à la rue.

LE SYLLOGISME DU CORONAVIRUS (1) : VERSION STIMULANTE

Si la Région de Bruxelles-Capitale suspend les expulsions domiciliaires, c'est parce que, « vu la rapidité de la propagation de l'épidémie du coronavirus, il est indispensable – afin de préserver la santé des Bruxellois – d'éviter que des personnes menacées d'expulsion se retrouvent sans solution pérenne de logement ou tout simplement à la rue » (Nawal Ben Hamou).

Or une personne déjà à la rue est plus fragilisée et donc plus exposée qu'une personne disposant d'un chez-soi.

Donc il faut mettre fin au sans-abrisme s'il l'on veut gagner la guerre contre l'épidémie. Et ça tombe bien : c'est techniquement possible, économiquement rentable et politiquement impératif.

On doit aussi souligner que les contradictions et polémiques autour du moratoire ont montré que la situation initiale, d'avant la crise sanitaire, n'était déjà pas correctement traitée, ce qu'attestent les chiffres, en nette hausse, du dernier dénombrement, réalisé avant la crise sanitaire : 5.300 personnes sans chez-soi en Région de Bruxelles-Capitale, dont près de 800 sans abri.⁴⁵

LE SYLLOGISME DU CORONAVIRUS (2) : VERSION DÉPRIMANTE

Si la lutte contre le sans-abrisme est une fin en soi, tout doit être fait pour éviter que des personnes se retrouvent sans solution pérenne de logement ou tout simplement à la rue.

Or c'est parce que, « vu la rapidité de la propagation de l'épidémie du coronavirus, il est indispensable – afin de préserver la santé des Bruxellois – d'éviter que des personnes menacées d'expulsion se retrouvent sans solution pérenne de logement ou tout simplement à la rue » (Nawal Ben Hamou) que la Région de Bruxelles-Capitale suspend les expulsions domiciliaires.

Donc la lutte contre le sans-abrisme n'est pas une fin, mais un simple moyen, de surcroît conjoncturel, en Région de Bruxelles-Capitale.

« À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles », dit l'adage. Mais ces 5.300 personnes sans chez-soi témoignent d'une situation que l'on ne peut que qualifier d'« exceptionnelle » et dont on attend depuis des lustres les « mesures exceptionnelles » qui s'imposent.

45. Voir www.brusselpdf.org/images/Denombrement2020_vdef.pdf.

4.2.1.4. LA SOLUTION EST LÀ

Ce n'est pas le moindre des paradoxes de la crise sanitaire que d'avoir mis en lumière les solutions bien connues au problème du sans-chez-soirisme : sortir de la rue, héberger, reloger et ne jamais expulser sans solution de relogement.

Sans doute parce que, pour les immenses, la pandémie s'est muée en syndémie⁴⁶, c'est-à-dire une pandémie dont l'effet est décuplé par le terrain sur lequel elle tombe : absence d'une véritable politique de prévention du sans-chez-soirisme, manque criminel de logements à loyer abordable, approche gestionnaire, voire managériale, des situations de grande précarité.

Difficile, pour conclure, de ne pas filer la métaphore.

L'immensité est un virus dont le « principe actif » est la croyance que le sans-chez-soirisme est une tragique fatalité et non un choix de société. Et le vaccin contre ce virus est entre les mains des politiques et, derrière eux, de la population tout entière, et il tient en une phrase : décider, un jour, de sortir de l'incurie, du sous-investissement et du court-termisme en se donnant les moyens d'éradiquer le sans-chez-soirisme.⁴⁷



Variantes :

UN IMMENSE EST UN IMMUNODÉPRIMÉ MATÉRIEL CHRONIQUE !

UN IMMENSE DEVRAIT AVOIR DES « DROITS PASSERELLES » PERMANENTS !

UN IMMENSE EST UN CAS DE COMORBIDITÉ SOCIALE QUI DOIT LE RENDRE PRIORITAIRE !



46. Mot lancé par Richard Horton dans *The Lancet* du 17 octobre 2020. Voir www.philomag.com/articles/syndemie-deja-malades-avant-de-tomber-malades.

47. Et l'étude de DULBEA (voir note 10 supra) confirmera sans doute ce que beaucoup pensent tout haut, à savoir que la fin du sans-chez-soirisme est, à terme, moins onéreuse que le sparadisme* qui prévaut actuellement.

4.2.2. PIRE QUE L'OUBLI : LE DÉNI D'EXISTENCE

4.2.2.1. LE CONFINEMENT

La Belgique est sommée le 13 mars 2020 de se confiner et, aux oreilles des personnes en non-logement, l'injonction « Restez chez vous ! » résonne avec une violence particulière.⁴⁸

Non seulement parce qu'elles sont dans l'incapacité de se conformer à la nouvelle règle et sont donc placées de facto et du jour au lendemain dans l'illégalité, mais aussi parce qu'elles n'ont pas été prises en compte.

Inadvertance ou étourderie ? Omission ou oubli ?

Il s'agit, pour la Région de Bruxelles-Capitale, de près de 800 personnes. Peut-être n'est-ce pas assez pour être traité autrement que comme quantité négligeable et, partant, négligée. D'où la variation acronymique de *immense* proposée un jour au milieu d'une réunion du Syndicat des immenses : « Individu dans une Merde Matérielle Énorme mais Non Sans Existence ».

18

« Tous aux abris ! » ?... Euh... oui..., et tu m'accueilles chez toi... ?

Face à cette discrimination criante, des associations bruxelloises ont introduit un recours auprès du Conseil d'État afin de suspendre les arrêtés décrétant le confinement. Sans surprise, elles ont été déboutées.⁴⁹

4.2.2.2. LE COUVRE-FEU

La Belgique est sommée le 20 octobre 2020 à minuit de respecter un couvre-feu et, aux oreilles des personnes en non-logement, l'injonction « Rentrez chez vous ! » résonne avec une violence particulière.

48. Et il en va de même, dans une mesure certes moindre, pour les personnes habitant dans des logements si peu adéquats et confortables qu'ils y passent le moins de temps possible.

49. DIOGENES, La Ligue des Droits Humains, le Centre d'Accueil et d'Information de Bruxelles Nord-Ouest, Jeunes Ambitions Marolles et Samenlevingsopbouw Brussel.

On n'est pas invisibles.
On ne nous regarde pas.

La nuance qui tue.

59



Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose qui est de ne savoir pas demeurer en repos, dans une chambre.
Blaise Pascal

Tous égaux devant le confinement...
mais certains le sont plus que d'autres !

Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose qui est de ne savoir pas demeurer en repos, dans un logement surpeuplé, dans une pièce insalubre, dans un dortoir insécurité, dans un squat bancal, dans un sas interdit, sur un carton.
I.A.



CORONAVIRUS HOTLINE !

PERSONNE SANS-CHEZ-SOI PÉTANT LA FORME CHERCHE DÉSESPÉRÉMENT UN LOGEMENT OÙ SE MAINTENIR EN BONNE SANTÉ.

MERCI D'AVANCE.

Les 3 confinements

Il y a bien entendu celui qui nous a été imposé pour contrer le coronavirus... mais il y en avait deux préexistants depuis la nuit des temps :

- le confinement imposé par l'indigence et (le pire)
- le confinement auto-infligé par la honte et qui nous colle à la peau et qui nous pollue l'âme à perpétuité.

CONFINÉS = IMMOBILISÉS ≠ NON MOBILISABLES !

Ô CONFINÉS, MOBILISEZ-VOUS POUR LES NON-CONFINABLES* !

* Les sans-chez-soi et les mal-logés (logement insalubre ou surpeuplé)



**La double peine :
être dehors et hors la loi !
Un toit pour tous !**

Non seulement parce qu'elles sont dans l'incapacité de se conformer à la nouvelle règle et sont donc placées de facto et de jour au lendemain dans l'illégalité, mais aussi, et surtout, parce que, hallucinante récurrence, elles n'avaient pas été prises en compte.

Ni omission ni oubli, cette fois. On est dans le déni d'existence pur et simple. Qui tient sans doute de l'acte manqué, révélateur du désir inconscient d'un monde-sans-immensité.

« Une erreur répétée plusieurs fois est une décision », écrit l'écrivain Paolo Coelho. Et une erreur répétée deux fois par l'État ne peut laisser sans réaction.



Contacté par un avocat, le Syndicat des immenses, grâce à l'un de ses membres, introduit le 22 octobre auprès du Conseil d'État une requête en annulation et une demande de suspension d'extrême urgence contre le couvre-feu criminalisant de fait les personnes sans chez-soi se retrouvant dans l'espace public entre 24h et 5h du matin. Si le Syndicat des immenses n'a pas obtenu gain de cause, l'action se solde quand même par une demi-victoire, car elle est certainement pour beaucoup dans le fait que, en Région de Bruxelles-Capitale et en Wallonie (mais pas en Flandre), les personnes sans chez-soi ne peuvent pas être verbalisées à partir du 26 octobre pour non-respect du couvre-feu (ce qui n'empêche pas des forces de police de procéder à des intimidations musclées).⁵⁰

50. Pour les détails et la chronologie de l'aventure judiciaire, voir www.syndicatdesimmenses.be/wp-content/uploads/2020/11/SDI-contre-Ministre-de-lInterieur.pdf.

L'extrême spéciosité des arguments développés par le Conseil d'État a conduit le Syndicat des immenses à réattaquer l'État belge, devant la Cour européenne des Droits de l'homme cette fois, en extrême urgence à nouveau.

Un bras de fer qui avait très peu de chance technique d'aboutir mais qui s'imposait pour le principe de ne pas accepter une discrimination flagrante.⁵¹

4.3. UNHAPPY END : LE VER DE LA DEMI-MESURE EST DANS LE FRUIT DE LA LOUABLE INTENTION

Quid de l'immensité en temps de pandémie? En guise de réponse, on propose trois résumés différents du bilan provisoire qui vient d'être dressé.

4.3.1. PAR-DELÀ LE POSITIF ET LE NÉGATIF : LE CAS DE L'« ATTESTATION DE NON-HÉBERGEMENT »

Des personnes en non-logement ayant été verbalisées pour non-respect du couvre-feu, plusieurs associations ont soutenu la production et la distribution, à l'initiative du New Samusocial, d'une « attestation de non-hébergement » :



51. Le greffe de la Cour européenne a estimé que le recours n'était pas recevable aux motifs que nous ne démontrions pas que les mesures demandées entraient dans le champ d'application de l'article 39 du Règlement de la Cour (mesures provisoires), celles-ci étant réservées selon la jurisprudence de la Cour aux risques les plus graves de violation des droits de l'homme, soit principalement l'atteinte au droit à la vie et l'atteinte à l'interdiction des traitements inhumains et dégradants.

À la majorité mais non à l'unanimité, le Syndicat des immenses a décidé d'en être, au terme d'un débat houleux. Si tout le monde louait l'idée de faire obstacle à la verbalisation des personnes détentrices de l'attestation (obstacle sans effet sur les policiers les plus (im)pitoyables), certains se sont légitimement insurgés contre l'effet pervers induit de l'existence même de l'attestation : la normalisation / banalisation / acceptation de l'être-à-la-rue, ouvrant la voie à une sorte de statut de « personne-à-la-rue ».

Un exemple d'effet pervers entre mille, mais particulièrement éloquent, du faux remède se révélant pire que le mal.

4.3.2. LES IMMENSES SONT (IN)ESSENTIELS

On ne va pas, ici, contribuer au débat homérique déclenché par le confinement autour de l'opposition entre les métiers « essentiels » au fonctionnement à minima de la société (métiers – paradoxalement ou évidemment ? – déconsidérés et sous-payés : les éboueurs, les infirmières, les caissières et autres « premiers de corvée »), et ceux dits non-essentiels.

On veut juste dire que la question : « Qui est essentiel ? » ne pouvait que faire écho à la question omniprésente dans la tête de beaucoup d'immenses : « (À quoi / à qui) suis-je essentiel ? » Variante plus courante : « (À quoi / à qui) suis-je (encore) utile ? »

Au niveau non individuel mais sociétal, la réponse ambiguë que suggère le bilan de l'impact de la crise sanitaire sur les immenses est : ils sont (in)essentiels.

Reformulation : ils appartiennent à une classe existociale inférieure.

4.3.3. SAINTE-COVIDIE

Les quatre miracles de Saint-Covid sont gravés dans le marbre de l'Histoire et le désenchantement qui a suivi ne doit pas faire oublier qu'ils ont bel et bien eu lieu.

Certes, l'argent est déjà moins là, la plupart des hébergements de transit ont fermé, les expulsions ont repris comme avant et l'étincelle s'est éteinte au bout du tunnel du sans-chez-soirisme.



Le soufflé de l'élan (de solidarité, de mobilisation, de déblocage des budgets) est peu à peu retombé et le « monde d'après » ressemble déjà furieusement à celui « d'avant ».

Rien d'étonnant à cela.

Un élan ne peut faire qu'une chose : s'essouffler. Un élan est incapable de remettre en question son adrénaline, ses présupposés et lui-même. Un élan est incapable d'inscrire sa force dans la durée, de convertir son intuition en solution, d'aller au bout de la vérité qu'il a entrevue.

Un élan est naïf, superficiel et impulsif. Parfois complaisant. Toujours versatile.

Prière de s'en souvenir et merci pour ça à Sainte-Covidie ci-contre.

ANNEXE : LES 38 PREMIÈRES REVENDICATIONS DU SYNDICAT DES IMMENSES

REPRÉSENTATION

1. Représentation des immenses dans toutes les instances où il est décidé / discuté de leur sort.
2. Présence d'au moins un immense en tant que membre effectif (et donc avec droit de vote) dans l'Assemblée Générale des asbl des secteurs du logement et du sans-abrisme. Motivé, averti, écouté, cet immense n'est pas un simple faire-valoir de l'obligation de « participation ».

RESPECT

3. Fin de la systématique déconsidération, invisibilisation, infantilisation, animalisation, culpabilisation, humiliation, indignité et du non-respect des immenses. Fin, en particulier, de toutes les formes, explicites ou insidieuses, du très violent « C'est-bien-assez-bon-pour-eux ».
4. Éradication des préjugés collant à la peau des immenses : délinquants sociaux, profiteurs paresseux, assistés professionnels, etc.
5. Obligation du respect des droits des immenses par les instances où il est décidé / discuté du sort des immenses.
6. Ne pas se limiter à la satisfaction des besoins : le bonheur de vivre commence avec la satisfaction des désirs.
7. Simplification des procédures de plainte ou de réclamation dans toutes les organisations fréquentées par les immenses et obligation d'un suivi de ces plaintes et réclamations. En cas de besoin, la personne doit avoir un porte-parole, librement choisi. En aucun cas, la plainte ou la réclamation ne peut, en représailles, se retourner contre l'immense.
8. Un immense est un citoyen comme un autre et un contribuable (au minimum via la TVA) et, partant, un ayant-droit-à-exiger-des-services-de-qualité. Fin des « C'est pas votre affaire ! » et autres « Si t'es pas content, dégage ! ».
9. Recours facilités contre les administrateurs de biens indéliçats ou abusifs.

ÉQUITÉ

10. Harmonisation des règlements / lois et de leur application au niveau régional, fédéral, voire européen.
11. Fin de toute mesure entachée d'arbitraire, fût-elle emballée dans la sacro-sainte « autonomie des organisations » (et singulièrement des CPAS).
12. Dédommagement des immenses en cas de violation par les organisations qu'ils fréquentent de la loi ou de leurs propres règles de fonctionnement.
13. Prise en compte de l'impossibilité concrète (matérielle, financière, nerveuse, mentale, informationnelle) pour la majorité des immenses d'aller en justice en cas de décision illégale, arbitraire ou contestable.
14. Non-discrimination entre les locataires sur les marchés immobiliers privé et public.

DIGNITÉ

15. Extension au secteur privé de l'interdiction des expulsions domiciliaires pendant la période hivernale, pour les logements classiques, les occupations temporaires ou les squats, sauf s'il y a une solution de relogement et même si l'immense est estimé en tort.
16. Interdiction des expulsions dans l'espace public (comme les gares) pendant la période hivernale des immenses qui y ont dormi sans être dégagés avant la période hivernale, sauf s'il y a une solution de logement et même si l'immense est estimé en tort.

PRIORITÉ

17. Prévoir un accès prioritaire aux logements sociaux pour les personnes sans chez-soi entrant dans les conditions d'attribution.

EFFICACITÉ

18. Privilégier les aides structurelles aux aides ponctuelles, d'autant que ces dernières sont souvent conditionnées par le maintien dans la précarité.
19. Réelle politique de prévention du sans-abrisme, avec système de lancement d'alerte.

20. Introduction d'une dose significative d'«obligation de résultat» pour les travailleurs sociaux, les associations du secteur bruxellois de lutte contre le sans-abrisme et le secteur lui-même.
21. Fusion des 19 CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale en un seul CPAS, avec des antennes locales et à la condition que ce ne soit pas l'actuel CPAS de Bruxelles-Ville qui absorbe les autres.
22. Éviter les effets de seuil dans les conditions d'accès aux droits / aides (via des seuils variables à l'intérieur d'une fourchette). Distinguer par exemple les logements clairement non-conformes et ceux conformes à quelques détails près, au lieu de distinguer les logements conformes et non-conformes.
23. Véritable et effective taxation des logements (privés ou publics) inoccupés depuis 1 an, sauf si des travaux de rénovation avec exigence de conformité sont en cours ou planifiés. Si les travaux planifiés n'ont pas débutés dans les 18 mois, la taxation est d'application.
24. Imposition des loyers des logements privés non conformes et interdiction d'augmenter sous ce prétexte les loyers.

DROITS

25. Pour un droit inconditionnel à l'aisance, au bien-être, à la tranquillité, voire à la beauté. À rajouter à la liste des droits humains.
26. *immensité* rime avec *survie*, *épuisement physique* et/ou *psychique* et *avenir bouché car inimaginable* ou *infiniment lointain*. Ainsi, le répit n'est-il pas un besoin discutable de se (re)poser et de refaire ses forces mais le droit existentiel de reprendre ses esprits et de renouer avec soi-même.
27. Automatisation des droits, afin d'éviter les « non-recours ».
28. Individualisation des droits et suppression, entre autres, dans la foulée, du « statut de cohabitant » qui est attentatoire à la vie privée.
29. Remplacement de l'adresse (de référence) par le numéro national comme condition sine qua non pour accéder à ses droits.
30. Domiciliation possible dans les « logements alternatifs », non conformes mais décents et dignes, et à loyers modérés, et qui permettent de sortir quelqu'un de la rue.
31. Suppression de la « loi anti-squat » et facilitation (et non simple encadrement) des occupations concertées.

REVENUS

32. Indexation automatique des revenus de remplacement à l'évolution du « seuil de risque de pauvreté ».
33. Hausse des revenus de remplacement inférieurs au « seuil de risque de pauvreté ».
34. Possibilité d'annuler les dettes – y compris les pensions alimentaires – d'un immense dans la mesure où l'obligation de les honorer le/la confine dans une existence indigne.
35. Fin des aides « une fois de son vivant » (comme la prime au relogement).
36. Impossibilité d'augmenter les loyers des logements publics dans la même proportion que l'index, et a fortiori dans une proportion supérieure.

CONVERGENCES

37. Convergence de la lutte en faveur des immenses et de la lutte contre la pollution. Qui dit pauvreté, dit mauvaise qualité de la nourriture, des boissons, des drogues, des médicaments, et donc pollution du corps, dégradation de la santé et baisse de l'espérance de vie.
38. Convergence des luttes en faveur des immenses et du climat, qui se rejoignent dans la lutte contre toute forme de gâchis / gaspillage / dilapidation / négligence, voire d'obsolescence programmée, c'est-à-dire la lutte pour toutes les déclinaisons des mots « respect » et « limite ». Urgence climatique, justice sociale : même combat. Une vie brisée est une vie définitivement brisée, un gâchis énorme et irréversible, une destruction de possibles, potentialités, de puissances. De liens, de joies, d'échanges.

CRÉDITS

Page 3 (logo de l'Université d'été des immenses) : Pol-Georges Collet.

Page 15 (dessins) : Bilel Ben H'Midou.

Pages 27 (photo) : action mensuelle du Syndicat des immenses de mars 2020 (voir www.syndicatdesimmenses.be/action-de-mars-2020-bis/).

Page 28 (dessin de presse) : Guillaume Bouzard in *Le Canard enchaîné* du 31.7.2019.

Page 30 (dessin de presse) : Pierre Fournier in *Charlie Hebdo* du 12.6.2019.

Page 31 (dessins de presse, de gauche à droite) : Berth et Willis from Tunis in *Siné Mensuel* de juillet-août 2021.

Page 33 (dessins) : Bilel Ben H'Midou.

Page 51 (dessins) : Bilel Ben H'Midou.

Page 56 (visuel) : action mensuelle du Syndicat des immenses de septembre 2019 (voir www.syndicatdesimmenses.be/action-de-septembre-2019/).

Page 63 (visuel) : auteur anonyme.

Pages 66-67 (visuel) : auteur anonyme.

Page 77 (dessins) : Bilel Ben H'Midou.

Page 79 (dessins de presse, de gauche à droite et de haut en bas) : Pakman in *Siné Mensuel* de mars 2021, Lindingre in *Siné Mensuel* de janvier 2021 et Lindingre in *Siné Mensuel* de mars 2021.

Page 85 (photos) : action d'avril 2020 de Droit à un toit / Recht op een dak (voir www.droitautoit-rechtopeendak.brussels/2020/04/01/sans-chez-soi-pas-encore-confine-dans-une-chambre-dhotel).

Pages 86-87 (photos) : action mensuelle du Syndicat des immenses d'avril 2020 (voir www.syndicatdesimmenses.be/action-d'avril-2020/).

Page 88 (visuel) : action mensuelle du Syndicat des immenses de mai 2020 (voir www.syndicatdesimmenses.be/action-de-mai-2020/).

Page 88 (visuel avec un dessin de Larisa Uteshera) : action mensuelle du Syndicat des immenses de mars 2021 (voir www.syndicatdesimmenses.be/action-13-mars-2021/).

Page 91 (visuels) : action mensuelle du Syndicat des immenses de mai 2020 (voir www.syndicatdesimmenses.be/action-de-mai-2020/).

Page 92 (visuels) : action mensuelle du Syndicat des immenses de mai 2020 (voir www.syndicatdesimmenses.be/action-de-mai-2020/).

Page 92 (photo) : action mensuelle du Syndicat des immenses de mars 2020 (voir www.syndicatdesimmenses.be/action-de-mars-2020-bis/).

Page 93 (visuels) : action mensuelle du Syndicat des immenses de mai 2020 (voir www.syndicatdesimmenses.be/action-de-mai-2020/).

Pages 95 (photo) : action mensuelle du Syndicat des immenses de mars 2020 (voir www.syndicatdesimmenses.be/action-de-mars-2020-bis/).

Page 95 (visuels) : action mensuelle du Syndicat des immenses de mai 2020 (voir www.syndicatdesimmenses.be/action-de-mai-2020/).

Page 96 (dessin de presse) : Potus in *Le Canard enchaîné* du 21.10.2020 et déclinaison pour la circonstance du logo du Syndicat des immenses.

Page 97 (attestation de non-hébergement, recto et verso) : novembre 2020.

Page 98 (dessin) : Larisa Uteshera.

TOTAL RESPECT
PLUS TARD, C'EST TROP TARD
VOUS MOURREZ DE VIEILLESSE. JE N'AURAI PAS CETTE CHANCE

QUALITÉ DE L'ÊTRE
NIQUE PAS MA LIFE
IL N'Y A PAS DE VIE B
MES CAROTTES SONT CUITES
TOUCHE PAS À MON POTENTIEL !
AUCUNE VIE HUMAINE N'EST JETABLE !
NON-ASSISTANCE À PERSONNE EN DANGER
CE QUI RISQUE DE M'ARRIVER A DÉJÀ COMMENCÉ
RÉCHAUFFE-MOI LE CŒUR, PAS LES OREILLES AVEC TA PITIÉ
JE VEUX UNE VIE. EST-CE TROP DEMANDER ?
SAUVEZ UN IMMENSE, MANGEZ UN MARCHAND DE SOMMEIL
SI MA VIE ÉTAIT UNE BANQUE, ON L'AURAIT DÉJÀ SAUVÉE
AINSI FOND, FOND, FOND, NOTRE ESPOIR D'UNE VIE DIGNE
IMMENSES D'ICI ET D'AILLEURS, DÉTENTEURS DE DROITS EFFECTIFS
LE SANS-CHEZ-SOIRISME EST UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ
LA MEILLEURE POLITIQUE EST CELLE QUI NE FABRIQUE PAS D'IMMENSES
IMMENSE SANS CHEZ-SOI CHERCHE LOGEMENT STABLE POUR VIE DURABLE
NOUS NE DÉFENDONS PAS NOTRE HUMANITÉ, NOUS SOMMES L'HUMANITÉ QUI SE DÉFEND

NO LIVE TO WASTE
MY LIFE MUST GO ON
CLAIM THE END OF HOMELESSNESS
MAKE MY LIFE GREAT AGAIN
MAKE MY LIFE GREAT AGAIN
POORWASHING: GAME OVER!
RESPECT/RESPECT/RESPECT



ÉDITION DOS CARRÉ COLLÉ LIMITÉE
À 100 EXEMPLAIRES NON NUMÉROTÉS